



LA MÉTÉO : PASSAGES NUAGEUX ET ENNUAGEMENT.  
MINIMUM : -5°. MAXIMUM : 8°.  
DEMAIN : NEIGE FONDANTE SE CHANGEANT EN PLUIE.  
DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME  
une Mercedes-Benz  
directement de  
**Mercedes-Benz**

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

**35cents**

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

## Ottawa ne veut pas de conditions préalables au libre-échange

WASHINGTON — Le premier ministre Brian Mulroney demandera formellement aujourd'hui au président Ronald Reagan que les États-Unis ne

**MAURICE JANNARD**  
envoyé spécial de LA PRESSE

mettent pas de conditions préalables à l'ouverture des pourparlers sur le libre-échange.

Pour le Canada, il est inacceptable que les Américains puissent exiger un règlement satisfaisant sur la question

des ventes de bois-d'oeuvre comme prérequis aux négociations sur le libre-échange.

Dans une entrevue accordée hier à LA PRESSE, le ministre-délégué aux questions économiques de l'ambassade canadienne à Washington, M. Jacques Roy, a déclaré que ce point de vue sera exprimé avec vigueur aujourd'hui lors de la première rencontre entre MM. Mulroney et Reagan.

« Nous savons que le président subit de fortes pressions venant des milieux politiques et industriels pour réduire les

importations canadiennes de bois aux États-Unis », a affirmé le numéro deux de l'ambassade du Canada. Ce marché représente des ventes de plus de \$3,5 milliards par le Canada et, selon M. Roy, les États-Unis proposent que le Canada diminue volontairement ses ventes ou qu'il augmente le prix de son bois.

« Cela est inacceptable, tout comme le fait d'exiger un règlement sur cette question avant de discuter du libre-échange », a dit M. Roy.

La réunion de ce matin permettra aux deux hommes d'aborder les sujets com-

merciaux et les grandes questions internationales. Le problème des pluies acides sera à l'ordre du jour lors du déjeuner de demain matin.

La question du bois-d'oeuvre canadien est le plus sérieux irritant entre les deux pays et les pressions américaines menacent directement une partie vitale de l'économie de la Colombie-Britannique.

De son côté, Ottawa tente de dissocier ce problème de la question du libre-échange alors que le Congrès doit approuver en principe l'ouverture des dis-

cussions commerciales avant la fin du mois d'avril, si le « lobby » des hommes politiques et de l'industrie du Nord-Ouest américain ne bloque pas son adoption.

La semaine dernière, les deux pays ont pu régler deux éléments d'irritation entre eux alors qu'Ottawa a permis la vente de la maison d'édition Prentice-Hall à la firme Gulf and Western et que Washington a décidé de ne pas imposer de droits compensatoires sur le poisson

voir OTTAWA en A 2

## MICHEL GOULET BAT LE CANADIEN, 8-6



Michel Goulet n'avait pas la Flanelle en odeur de sainteté, hier soir, se permettant quatre buts dans la victoire des Nordiques aux dépens du Canadien, par la marque de 8-6, en plein Forum. L'équipe montréalaise avait pourtant connu un bon départ, inscrivant trois buts rapides. Tandis que le jeune gardien Patrick

Roy avait une certaine fatigue au terme de son sixième match d'affilée devant la cage du Canadien, l'entraîneur Jean Perron annonçait quelques « réévaluations » auxquelles, du reste, il n'entend pas échapper au cours des prochaines heures.

Tabloïd Sports, pages 2 à 4. photo Bernard Brault, LA PRESSE

## Cols bleus: Québec intervient

Le gouvernement du Québec interviendra aujourd'hui dans le conflit opposant la Ville de Montréal à ses 4 200

**GEORGES LAMON**

cols bleus. Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec a en effet annoncé hier la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil des ministres pour aujourd'hui.

Le bref communiqué du bureau du ministre du Travail, M. Pierre Paradis, soutient qu'il est « déçu et préoccupé par la tournure récente des événements dans le conflit de travail entre la Ville et ses cols bleus ». Il ajoute également qu'à l'occasion de cette réunion, « les membres du gouvernement se pencheront sur ce conflit de travail et prendront les décisions qui s'imposent dans les circonstances ».

Quelles possibilités le gouvernement du Québec a-t-il pour mettre un terme à ce conflit qui entre aujourd'hui dans sa 33<sup>e</sup> journée? Plusieurs avenues s'offrent à lui: décret ministériel suspendant le droit de grève et forçant le retour au travail des 4 200 cols bleus, médiation spéciale ou encore arbitrage obligatoire.

Entre-temps, les négociations entre la Ville et ses employés sont toujours suspendues depuis dimanche soir, à la suite d'une mésentente sur la question du plancher d'emplois qui serait maintenant fixé à 3 900.

Rappelons que, samedi, MM. Yvon Lamarre et Louis Laberge avaient confirmé qu'une entente de principe était intervenue entre les parties. Cette entente avait été annoncée publique-

voir QUÉBEC en A 2

## Mitterrand choisit aujourd'hui le nouveau premier ministre



M. Jacques Chirac

d'après AFP, Reuter, UPI et AP

PARIS — Au lendemain des élections législatives qui ont vu la droite gagner d'extrême justesse, le premier ministre Laurent Fabius a remis, hier matin, au président François Mitterrand, une lettre dans laquelle il se met à sa disposition pour une éventuelle démission, tandis que ce dernier déclarait, hier soir, à la télévision, qu'il choisirait aujourd'hui « dans les rangs de la nouvelle majorité la personnalité qu'il appellera pour former le nouveau gouvernement ».

« Vous avez élu dimanche une majorité nouvelle de députés à l'Assemblée nationale, a déclaré le président Mitterrand. Cette majorité est faible numériquement mais elle existe », a ajouté le chef de l'État, en indiquant que le successeur de M. Laurent Fabius serait donc issu de cette majorité. À ce sujet, le premier ministre socialiste français, M. Laurent Fabius, s'est mis, hier, en fin de matinée, « à la disposition » du président François Mitterrand pour lui remettre sa démission et celle du gouvernement au moment où celui-ci le jugerait « opportun ».

Le chef de l'État a quand même, pour faire son choix, jusqu'au 2 avril, date officielle de l'ouverture de la nouvelle législature.

D'ailleurs, après avoir formé des vœux pour la réussite de la nouvelle majorité, le président Mitterrand a précisé: « Je mesure l'importance du changement qu'implique dans notre démocratie

l'arrivée aux responsabilités d'une majorité politique dont les choix diffèrent sur des points essentiels de ceux du président de la République. Il n'y a de réponse à cette question que dans le respect scrupuleux de nos institutions et la volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national ».

La victoire, même d'une très courte tête, de la droite aux élections législatives va amener les néogaullistes du RPR et les libéro-centristes de l'UDF à gouverner en « cohabitation » avec le président socialiste François Mitterrand, une solution inédite dans l'histoire contemporaine de la France. Premier chef de l'État de la Ve République à ne pas être soutenu par une majorité de députés à l'Assemblée nationale — la gauche ayant été mise en minorité —, M. Mitterrand devra désormais s'accommoder, jusqu'au terme prévu de son mandat en 1988, d'une dyarchie de pouvoir.

Toutefois, alors que le Parti socialiste — qui demeure le premier parti de France avec 199 sièges et 31,19 p. cent des voix — redoutait un affrontement entre une « majorité de combat » forte d'une large victoire et le président Mitterrand, qui n'entend pas renier ses idées socialistes, la France pourrait connaître une période d'incertitudes en raison de la faiblesse même de la majorité RPR/UDF (150 et 127 sièges), aggravée par ses di-

voir FRANCE en A 2

### AUJOURD'HUI

#### ● TÉLÉ-MÉTROPOLE

Le financier Paul Desmarais estime que, contrairement aux craintes évoquées, l'achat de Télé-Métropole par Power Corporation se traduira par une amélioration de la qualité de l'information.

page A 4

#### ● LOI 101

Le gouvernement québécois critique la publication, par le Conseil de la langue française, d'un avis le pressant de préciser ses intentions en matière linguistique.

page A 8

#### ● JACQUES HÉBERT

L'état de santé du sénateur Jacques Hébert, qui poursuit obstinément sa grève de la faim à Ottawa, commence à inquiéter sérieusement ses médecins.

page B 1

### SOMMAIRE

Annonces classées ..... C 7,  
D 13 à D 15, E 2 à E 5  
Arts et spectacles ..... B 4 à B 6  
— Horaires ..... B 7, B 8  
Bandes dessinées ..... E 3  
Décès, naissances, etc. .... E 6  
Échecs ..... E 2  
Économie ..... cahier C  
Êtes-vous observateur? ..... D 13  
FEUILLETON ..... D 14  
Horoscope ..... D 15  
Le monde ..... E 1, E 7, E 8  
Mots croisés ..... E 5  
« Mot mystère » ..... E 4  
Quoi faire aujourd'hui ..... B 7  
Télévision ..... B 5  
Vivre aujourd'hui  
— La mode ..... D 1 à D 5

### TABLOÏD SPORTS

Mots croisés ..... 14  
Réjean Tremblay ..... 5  
Tom Lapointe ..... 6



photo Robert Nadon, LA PRESSE

#### ● LA MODE

L'allure western reprend du poil de la bête avec le retour du jean: c'est un style à adopter pour l'été, mais il se peut qu'il soit plus présent encore à l'automne.

page D 1

**AIWA**

LE FABRICANT DE MAGNÉTOCASSETTES

À PARTIR DE: **\*219\$**

20 MAGNÉTOCASSETTES EN MONTRE



(ADF-250)  
(MODÈLE NON ILLUSTRÉ)

**Lamoulin**

8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) • 388-4636 / 1122

5916 BÉLANGER (coin de LACORDAIRE) • 256-7571

## QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

ment par le ministre Paradis, mais boudée en dernière minute par le Syndicat des cols bleus. Après quatre jours de négociations au sommet, on revenait donc au point de départ, même s'il s'était produit des déblocages importants sur certains points.

Il a été impossible de savoir hier, tant du côté de la Ville que de celui du syndicat, sur quels points précis ces déblocages sont intervenus.

Déçu de la tournure des événements, le président du Comité exécutif de la Ville, M. Yvon Lamarre, a accusé, hier, le syndicat de démontrer concrètement « sa mauvaise foi ». Selon M. Lamarre, le syndicat, en refusant l'entente de principe, a « non seulement trompé l'administration municipale, mais également le ministre du Travail, le président de la FTQ, le directeur adjoint du SCFP, le Conseil des services essentiels et, par-dessus tout, l'ensemble des citoyens de Montréal ».

Le Syndicat des cols bleus, pour sa part, a rejeté les accusations de M. Yvon Lamarre.

« Nous n'avons jamais été de mauvaise foi, a insisté le négociateur syndical. On attend que la Ville revienne à la table de négociations, mais elle espère l'intervention du gouvernement. Il n'y a aucune raison

pour que le gouvernement intervienne puisque nous sommes légalement en grève, a ajouté M. Gilles Charland. Sinon, ce serait trop facile pour la Ville. »

Il a par ailleurs admis que les deux parties avaient conclu à l'impossibilité d'un accord et suspendu les négociations jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, pour la première fois depuis le début de la grève des cols bleus, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est intervenu publiquement dans le conflit en invitant le gouvernement à « faire revenir la situation à la normale en ordonnant le retour au travail et en mettant ainsi fin immédiatement à la grève ».

L'organisme patronal suggère aussi d'assortir ce retour au travail d'un arbitrage obligatoire pour les clauses encore en litige avec, en bout de ligne, des pénalités pour décourager les cols bleus de défier l'ordre gouvernemental.

Dans un communiqué, le CPQ soutient que le gouvernement n'a pas n'a pas été « assez sévère » envers les cols bleus, qui sont loin d'avoir toujours assuré les services essentiels. En outre, il relève que tous les ultimatums du gouvernement au syndicat comme à la Ville sont demeurés lettre-morte. Et qu'en plus, les Montréalais avaient déjà payé chèrement les conséquences de cette grève qui dégradait aussi rapidement les infrastructures de la ville.



Des cols bleus s'affairaient hier à combler les innombrables nids-de-poules qui font rager les automobilistes de la métropole.  
photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

## OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

canadien à cause du programme de l'assurance-chômage.

La question de la sécurité sera également abordée au cours de la rencontre de ce matin. Et hier, à moins de 24 heures de la rencontre, M. Roy n'a pu dire si le Canada signera ces jours-ci le renouvellement de l'entente sur NORAD. « La question appartient uniquement au premier ministre », a dit M. Roy.

Ce dernier a expliqué que les deux dirigeants veulent se garder beaucoup de flexibilité lors de leurs rencontres et que c'est donc au plus haut niveau que se prendront les décisions les plus importantes. De même, l'endossement du rapport Lewis-Davis sur les pluies acides viendra du président Reagan lui-même si celui-ci accepte ou non d'engager son administration. « Nous souhaitons le maximum, nous avons bon espoir qu'il le fasse, mais cela sera décidé seulement lors de leurs tête-à-tête ».

M. Roy croit que la simple acceptation du rapport des envoyés spéciaux Drew Lewis et Bill Davis sur les pluies acides serait un grand pas en avant pour les États-Unis. « Il faut se rappeler les premières déclarations de M. Reagan sur la question, pour lui cela constituerait un grand revirement ».

Ronald Reagan a déjà affirmé

en effet que les pluies acides étaient surtout provoquées par des causes naturelles. C'était au début de son premier mandat.

Dans leur tour d'horizon des sujets internationaux, M. Reagan informera le premier ministre des derniers développements dans les rapports États-Unis-Union soviétique et des difficiles préparatifs du prochain sommet Reagan-Gorbachev. L'hôte américain le renseignera sur la rencontre de samedi dernier à Stockholm entre le Secrétaire d'État George Schultz et le premier ministre soviétique.

On discutera aussi aujourd'hui du prochain sommet économique de Tokyo, au mois de mai.

M. Mulroney est arrivé à Washington hier soir et il a été accueilli à l'aéroport par M. Schultz. La visite officielle ne débute que ce matin. Le premier ministre en est à sa deuxième rencontre avec le président américain. Les deux hommes ont convenu de se voir au moins une fois l'an, lors de leur rencontre de mars 1985 à Québec.

Selon Jacques Roy, maintenant que la tradition des réunions est bien établie entre les deux pays, il ne faut pas s'attendre à des résultats aussi spectaculaires que lors de la réunion de Québec. « Il y aura peut-être moins d'ententes signées cette fois-ci », dit-il.

## FRANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

visions internes et l'entrée en force du Front national (35 sièges) à l'Assemblée.

Ainsi, le RPR et l'UDF « n'ont pas remporté une victoire mais un succès limité », a estimé Jean Lecanuet, le président de l'UDF. « La victoire, c'était de dépasser largement la majorité absolue », a-t-il expliqué. Aussi, la droite classique n'est plus en mesure de dicter « ses conditions » au chef de l'État. Pourtant, au lendemain de cette victoire sans panache, le ballet des négociations s'est engagé au niveau des états-majors politiques, dans l'attente d'un futur gouvernement sur lequel pèse cependant l'énigme de l'attitude présidentielle.

Déjà de nombreux dirigeants de la nouvelle majorité ont multiplié les déclarations visant toutes à imposer le président du RPR, Jacques Chirac, au poste de premier ministre. Avant d'accepter le poste de premier ministre, soutiennent les partisans de Jacques Chirac, celui-ci devra s'engager « à mettre en oeuvre, sans compromission ni concession, les objectifs » du programme commun RPR/UDF et présenter à l'approbation des différents partis majoritaires les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour appliquer les mesures contenues dans cette plate-forme.

En verrouillant ainsi le débat, les deux partis de la coalition désigneraient donc implicitement le seul candidat possible à leurs yeux : M. Chirac.

## Travailleur électrocuté

■ GATINEAU (PC) — Un accident de travail a fait un mort et un blessé, hier, à Gatineau.

Deux jeunes hommes, âgés de 19 et 21 ans, qui travaillaient sur le toit d'un immeuble à logements, boulevard du Progrès,

ont été électrocutés lorsqu'un tuyau qu'ils manipulaient a touché une ligne de 25 000 volts.

La Commission de santé et de sécurité du travail (CSST) ainsi que la police de Gatineau font enquête.

La Quotidienne  
Tirage d'hier

à trois chiffres

934

à quatre chiffres

9744

## LA MÉTÉO

Mardi 18 mars 1986  
AUJOURD'HUI: Min.: -5° Max.: 8°  
ENSOLEILLEMENT ET PASSAGES NUAGEUX.  
ENNUAGEMENT EN FIN DE JOURNÉE.  
DEMAIN: NUAGEUX, NEIGE FONDANTE

| Québec           | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------------|------|------|-------------|
| Abitibi          | -6   | 4    | Ciel var.   |
| Outaouais        | -5   | 8    | Ens. p. nu. |
| Laurentides      | -5   | 8    | Ens. p. nu. |
| Cantons de l'Est | -7   | 8    | Ens. p. nu. |
| Mauricie         | -8   | 5    | Ciel var.   |
| Québec           | -6   | 6    | Ciel var.   |
| Lac-Saint-Jean   | -8   | 3    | Ciel var.   |
| Bas-Saint-Jean   | -8   | 5    | Ho. neige   |
| Gaspésie         | -8   | 5    | Flo. neige  |
| Bas-Carleton     | -10  | 2    | Ciel var.   |
| Sept-Îles        | -12  | 0    | Flo. neige  |

## États-Unis

|          | Min. | Max. |              | Min. | Max. |
|----------|------|------|--------------|------|------|
| Boston   | -4   | 13   | N.-Orléans   | 12   | 26   |
| Buffalo  | -1   | 2    | Pittsburgh   | 1    | 6    |
| Chicago  | -3   | 7    | S. Francisco | 9    | 14   |
| Dallas   | -1   | 27   | Washington   | 4    | 16   |
| New York | 3    | 13   | Dallas       | 12   | 21   |

## les capitales

|              | Min. | Max. |           | Min. | Max. |
|--------------|------|------|-----------|------|------|
| Amsterdam    | 6    | 12   | Madrid    | 5    | 16   |
| Athènes      | 4    | 7    | Moscou    | -4   | 6    |
| Acapulco     | 18   | 29   | Mexico    | 13   | 27   |
| Berlin       | 1    | 8    | Oslo      | -1   | 0    |
| Bruxelles    | 3    | 8    | Paris     | 6    | 16   |
| Buenos Aires | 15   | 30   | Rome      | 8    | 18   |
| Copenhague   | -1   | 1    | Séoul     | -2   | 10   |
| Genève       | -2   | 16   | Stockholm | -2   | 4    |
| Hong Kong    | 16   | 17   | Tokyo     | 5    | 12   |
| Le Caire     | 11   | 24   | Trinidad  | 26   | 31   |
| Lisbonne     | 8    | 19   | Vienne    | 3    | 6    |
| Londres      |      |      |           |      |      |

## POUR BRIS MÉCANIQUE OU CHUTE SUR UN TROTTOIR

# Minces chances d'obtenir gain de cause contre la Ville

■ Si vous êtes de ceux qui envisagent de poursuivre la Ville de Montréal pour une chute sur un trottoir ou pour des dégâts causés à votre voiture, après avoir donné dans un des nom-

breux nids-de-poules dont les rues sont parsemées, ne vous attendez pas trop à obtenir gain de cause. A moins, peut-être, d'inscrire votre réclamation contre le syndicat des cols bleus ?

La encore, il vous faudra prouver que le syndicat des cols bleus n'a pas fait tout son possible pour que ses membres affectés aux services essentiels fassent leur travail. Preuve qui, a priori, n'est pas tellement facile à étayer.

Cela signifie qu'en pratique, un citoyen qui poursuivrait la municipalité à la suite d'une chute sur un trottoir ou du bris

de son véhicule n'a d'autre choix que d'avaliser sa pilule.

« Jusqu'ici, nous avons reçu moins de plaintes qu'en temps normal », fait observer à LA PRESSE Me Luc Grammond, attaché au contentieux de la Ville. « J'imagine que les citoyens se rendent compte que nous sommes en période de grève des cols bleus, et que la responsabilité de la municipalité reste à prouver dans de tels cas », explique-t-il.

La Ville de Montréal a déjà reçu 166 réclamations d'automobilistes (la moyenne est de 225 pour cette période de l'année) et 96 pour des chutes sur le trottoir, par rapport à 150 en temps normal pour la période correspondante.

« Je suis persuadé qu'il y a eu plus de chutes que cela sur les trottoirs, mais que les victimes n'ont pas voulu présenter de réclamation », estime Me Luc Grammond.

Le porte-parole du contentieux de la Ville (où parviennent les réclamations des citoyens) a en effet précisé que Montréal s'en tenait à la jurisprudence établie par la Cour suprême du Canada, en 1976, dans la cause de Claire Lamarche contre la Ville de Montréal, relativement à un incident survenu en 1967. Mme Lamarche avait poursuivi la Ville à la suite d'une chute sur un trottoir non entretenu pendant une grève de ses employés manuels. La Ville avait perdu en Cour supérieure, mais elle avait obtenu gain de cause en Cour d'appel et en Cour suprême. Si, selon le plus haut tribunal du pays, la Ville avait l'obligation de maintenir ses trottoirs en bon état, il lui reconnaissait toutefois son impossibilité d'assurer ce service durant la grève de ses employés.

Me Grammond soutient que la Ville s'appuie toujours sur cet-

te cause type pour décourager les éventuels plaignants. Et depuis, sa responsabilité n'a pu être démontrée dans aucune cause reliée à de telles poursuites en temps de grève de ses employés.

Si d'aventure vous vouliez poursuivre le syndicat, il existe toutefois une mince consolation. Vous pouvez toujours vous reporter à une décision de la Cour suprême qui, en 1983, avait condamné l'Association des pompiers de Montréal à indemniser les victimes du mémorable « week-end rouge ». Mais là encore, il faudra trouver l'analogie avec votre cas. Si, en dépit de tous ces obstacles, vous décidez quand même de poursuivre l'une ou l'autre des parties, que ce soit cependant pour une cause qui vaille la peine : disons \$5 000 et plus. Sinon, oubliez tout...

# Le Conseil scolaire envisage lui aussi de s'auto-assurer

■ Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, tout comme les municipalités et le réseau-

MADELEINE BERTHAULT

hospitalier, a la mauvaise surprise de voir ses primes d'assurances augmenter de 200 à 600 p. cent.

Le Conseil a donc fait réaliser, par la compagnie Wyatt, une

étude sérieuse sur les alternatives possibles, et il envisage l'auto-assurance. Le volumineux rapport a été déposé, hier soir, à l'assemblée du Conseil et il a été résolu de consulter les huit commissions scolaires du territoire sur l'ensemble du dossier. On a invité les commissions scolaires à donner une réponse pour le 1er mai de manière qu'un nouveau système d'assurance puisse fonctionner dès le 1er juillet.

A titre indicatif, soulignons que les hypothèses étudiées par la compagnie Wyatt représentent des coûts variant de \$627 000 pour l'auto-assurance complète, à \$1 472 000 pour le statu quo amélioré. En per capita, cela représente des montants variant de \$2,99 à \$7,01.

Droit de vote

Par ailleurs, la question du droit de vote des commissions

scolaires confessionnelles, soit la CECM et la CÉPGM, est revenue sur le tapis hier soir. Me Yves Carrières, l'avocat-chef du Conseil, est d'avis que les commissaires délégués de ces deux commissions scolaires ne peuvent voter sur les sujets qui ne sont pas compris dans l'entente spéciale intervenue entre le Conseil et les deux commissions scolaires, à la suite de l'adoption de la loi 29.

Cela a pour conséquence directe que les délégués de la CECM et de la CÉPGM ne peuvent voter sur les sujets touchant la planification budgétaire de l'exercice financier 1986-87, puisque l'entente n'est valable que pour 1985-86 et doit être renouvelée.

Or, on prévoit qu'une assemblée spéciale du Conseil scolaire devrait avoir lieu le 10 avril pour étudier les principes de la répartition de la part du budget provenant des taxes scolaires, ce qui représente une somme de quelque \$50 millions. Cet argent est réparti ainsi : \$40 millions en per capita, \$6 millions pour l'éducation en milieu défavorisés, \$3 millions pour la politique alimentaire et \$1 million à divers services.

Mais la CECM et la CÉPGM ont fait parvenir au Conseil des résolutions rendant le renouvellement de leurs ententes conditionnelles à la répartition du budget hors normes (provenant des taxes) sur une base de per capita, sauf la partie concernant l'éducation en milieu défavorisés. Une deuxième condition demande que le budget d'immobilisation (quelque \$30 millions) soit lui aussi réparti per capita.

Cela signifie que l'on toucherait à la politique alimentaire (\$3 millions). A ce sujet, la Fédération des comités de parents de l'île de Montréal a fait parvenir une lettre au président du Conseil scolaire, M. Jacques Mongeau, dénonçant le fait que la politique alimentaire « ne soit pas préservée au même titre que la politique en milieu défavorisés ».

## PROMENADE ONTARIO

# Les marchands optent pour leur Sidac

■ Les marchands de la Promenade Ontario ont majoritairement voté pour le maintien de leur Sidac (Société d'initiative et de développement d'artère commerciale).

MARIANE FAVREAU

Ils ont ainsi voté par 68 voix contre 56 au scrutin secret, par appel nominal, au terme d'une assemblée animée, hier soir.

L'assemblée était convoquée pour dissoudre la Sidac. « À partir d'aujourd'hui, je ne paie pas la Sidac, qu'elle soit dissoute ou pas. Et ce, tant et aussi longtemps que je ne saurai pas où est parti mon argent. » Ceci résume l'esprit qui animait hier soir des marchands qui réclamaient la disparition de leur Sidac. Elle compte 219 marchands, des rues Davidson à Pie IX.

L'effervescence y règne depuis plusieurs semaines, les comptes de taxes de la Sidac ayant fait un bond impressionnant, dans la plupart des cas. Le budget a augmenté de 24 p. cent.

Certains marchands se sont élevés, au micro, contre des « choses bizarres » découvertes en comparant les bilans des

deux dernières années. Des chèques au porteur de \$2 000, un loyer qui passe de \$600 à \$3 500 en un an, le téléphone, de \$528 à \$3 192, des frais de déplacement de \$7 000, etc.

Sans compter les salaires de \$49 000, des salaires de \$7 200 au conseil d'administration, et des frais annexes de \$11 000. En plus, \$10 000 de factures de restaurants.

Même si le président de la Sidac a rétabli certains faits, l'insatisfaction ne s'est pas dissipée pour autant : les frais de restaurants sont imputables à une activité payante, l'argent dépensé a été recouvré une fois les billets vendus. Il assure aussi avoir les pièces justificatives des chèques au porteur.

Il n'apprécie pas cependant que des copies des dépenses de la Sidac aient été distribuées et affichées chez des marchands. « Les marchands ont le droit de savoir. C'est leur argent », lui-a-t-on répliqué. Des membres qui ont voulu voir « les livres » de la Sidac n'ont pu le faire que brièvement : on leur aurait interdit de poursuivre leur examen après une première consultation. C'est d'ailleurs ce secret quant aux opérations financières qui sem-

bient indisposer bien des membres.

Aussi, font-ils leurs calculs avec ce qu'ils peuvent glaner de renseignements : le tiers du budget de \$181 000 passerait en salaires et frais d'administration. « Il faut mettre fin au gaspillage, de dire un marchand, mettre fin à la Sidac et lancer autre chose avec des administrateurs non payés. » Les gens en ont soupé du bénévolat, lui a-t-on rétorqué. « Les rues commerciales sans Sidac sont des rues fantômes, soutenaient d'autres. L'argent qu'on y investit nous revient. »

Le directeur général, M. Roger Gallagher, a également dû se justifier d'un voyage en France fait, non aux frais de la Sidac, mais du gouvernement. D'autres attaques ont même visé des marchands quant à leur façon d'opérer leur commerce.

Plusieurs ont souligné le manque d'implication des marchands. « Venez aux assemblées, et faites changer ce qui vous semble devoir l'être », de dire M. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif de la Ville et marchand de la Promenade Ontario. C'est la troisième Sidac qui se remet en question.

## AUTOBUS TERREBONNE Les parents consultés sur les moyens de pression

■ Discret depuis le début de cette grève qui prive de transport près de 9 000 écoliers, le comité de parents de la Commission scolaire des Manoirs a rejeté, hier soir, une proposition pour garder à la maison tous les élèves de cette commission scolaire, et ce pour une période indéfinie.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est par 19 votes contre un que les représentants des parents ont battu cette proposition, formulée par un comité ad hoc constitué de parents.

Tous les parents de la Commission scolaire des Manoirs seront invités, au cours des prochains jours, à répondre à un questionnaire permettant d'établir s'ils favorisent ou pas le retrait de leurs enfants des écoles, comme moyen de pression en faveur du règlement de la grève. Le comité se réunira de nouveau lundi, pour prendre connaissance des résultats.

Vendredi dernier, le comité ad hoc qui est intervenu à maintes reprises depuis le début de la grève, avait adopté une résolution demandant à tous les parents de cette commission scolaire de garder leurs enfants à la maison.

« Notre demande, devait préciser M. Gilles Patenaude, principal porte-parole de ce groupe, ne concerne pas seulement les 6 139 enfants touchés par la grève des Autobus Terrebonne. Elle s'adresse à l'ensemble des parents. Nous pensons qu'il est temps que tous démontrent une solidarité. »

La Commission scolaire des Manoirs possède 22 écoles, pour la plupart situées dans Terrebonne et Mascouche.

Plus de 2 000 autres écoliers sont aussi privés de transport. Ce sont ceux de la Commission scolaire Les Écotes qui dessert la partie est de Laval. Ceux-là ne sont pas touchés par cette proposition.

Dans le but de savoir ce que l'ensemble des parents pensaient de la proposition de retirer les enfants des écoles, le président du Comité des parents de la Commission scolaire des Manoirs, M. Jacques Richer, a décidé de les convoquer. Avant le début de l'assemblée, les idées étaient partagées.

« Depuis le début de la grève, mentionne M. Richer, nous n'avons presque rien dit. Nous avons laissé les parties négocier. Le comité ad hoc a quant à lui exécuté des gestes visant à mettre fin au conflit, ça n'a pas fonctionné. Selon M. Patenaude, il n'y aurait plus rien à faire. C'est pour cette raison qu'il recommande aux parents de garder leurs enfants à la maison. Devant cette action, j'ai convoqué le Comité des parents. »

De son côté, la Commission scolaire Les Écotes s'adressera demain à un juge de la Cour supérieure, pour faire déclarer non valide l'injonction interlocutoire accordée au transporteur aux prises avec un arrêt de travail. Cette injonction interdisait aux autorités scolaires de signer des ententes avec un autre transporteur.

Le directeur général de cette commission scolaire de Laval, M. Achille Corbo, a précisé que cette requête n'avait plus sa raison d'être parce qu'un autre magistrat du même tribunal a refusé récemment à Autobus Terrebonne une injonction permanente qui aurait interdit aux commissions scolaires des Manoirs et Les Écotes d'aller en appel d'offre pour se trouver un autre transporteur. Ce verdict, qui laisse le champ libre aux commissions scolaires, est cependant contesté par les Autobus Terrebonne et l'Association des transporteurs d'écoliers du Québec (ATEQ), qui ont décidé d'aller en appel.

## Service interurbain en difficulté sur la Rive-Sud

■ Des milliers d'abonnés du Bell, sur la Rive-Sud, auront du mal jusqu'à demain soir avec le service interurbain, en raison de la rupture d'un câble de fibre optique par un camion à benne, hier matin, à Saint-Hyacinthe. Le service interurbain s'en trouve donc réduit à 50 p. cent, dans les villes de Saint-Hyacinthe, Beauceville, Saint-Denis, Saint-Marc, Saint-Julie et Saint-Bruno. Le service devrait être entièrement rétabli, demain soir.

# Forte contamination du fleuve à la suite des déversements de la CUM

■ La qualité des eaux du Saint-Laurent en aval de l'île Sainte-Thérèse s'est détériorée sérieusement depuis que la Communauté urbaine de Montréal y déverse ses eaux usées.

FLORIAN BERNARD

Même si les dommages enregistrés jusqu'à maintenant n'ont pas encore un caractère de permanence, le ministère de l'Environnement ne devrait pas autoriser la CUM à poursuivre ces déversements temporaires au-delà de juin 1987.

Telles les principales conclusions de l'étude réalisée par la firme Aquatech, de Montréal, à la demande du ministère de l'Environnement, et qui seront divulguées ce matin au cours d'une conférence de presse. Dans cette volumineuse étude de 500 pages dont LA PRESSE a obtenu copie, les responsables d'Aquatech soulignent que toute

baignade et que tout contact physique avec l'eau doivent être interdits dans un entonnoir de 20 milles à partir de la zone actuelle de déversement, notamment dans le secteur de l'île Sainte-Thérèse, Repentigny, Verchères, la plage Bissonnette. L'île Sainte-Thérèse est située entre Pointe-aux-Trembles et Varennes, et sa pointe extrême se prolonge jusqu'en face de Repentigny.

Le rapport souligne une forte contamination bactériologique, de même que la présence anormale de contaminants lourds tels que le zinc, le plomb, le mercure et autres, ainsi qu'une concentration de matières fécales entre la rive nord des îles de Verchères et celle du fleuve Saint-Laurent, à une distance variant entre 10 et 20 km de l'émissaire de l'île-aux-Vaches. Aquatech appuie ses constatations sur les prélèvements périodiques qui ont été effectués dans une douzaine de secteurs entre Verchères et Boucherville, et

ceci en différentes périodes de l'année.

Si la CUM est principalement responsable de cette situation, le rapport note toutefois d'autres sources de contamination localisées principalement le long de la rivière des Prairies, des Millelles et de la rivière l'Assomption.

Malgré la dégradation actuelle, l'enquête d'Aquatech note que les derniers résultats de 1985, comparés à l'ensemble des résultats de 1984, montrent une certaine amélioration de la qualité des sédiments à l'intérieur de la zone d'influence. Les concentrations de 1985 sont généralement inférieures à celles de l'année précédente, à cause notamment du « dégrillage » opérée par la CUM. Ce dégrillage sommaire retient les plus gros débris et une partie du sable.

Le rapport conclut qu'il ne faudrait pas permettre à la CUM de continuer à déverser ses eaux usées dans le fleuve après juin

1987, à moins de les traiter à fond. Rappelons que l'usine d'épuration de la CUM doit entrer en opération en juin 1987. Le déversement actuel, qui a débuté en juin 1984, est fait sur une base temporaire.

Eau potable

Le rapport n'aborde pas la question controversée de la contamination des eaux aux endroits où certaines municipalités riveraines ont installé leurs prises d'eau potable. De la même manière, le rapport ne contient aucune note ni aucune recommandation concernant les produits chimiques, notamment le chlore, qui seront utilisés par l'usine d'épuration à partir de juin 1987, dans le traitement des eaux usées.

C'est en juin 1984, à la suite d'inquiétudes manifestées par les municipalités riveraines du secteur, que le ministère de l'Environnement acceptait de confier à une firme spécialisée une étude du déversement des eaux.

## La famille du journaliste Proulx est appelée à témoigner

■ QUÉBEC (PC) — Après les confrères de travail, ce sont les parents du journaliste Benoit Proulx qui ont défilé, hier, à Québec, devant le coroner Pierre Trahan, qui a poursuivi pour la quatrième journée son enquête publique sur la mort de France Alain.

Si les témoignages s'accumulent, les observateurs sont unanimes à dire qu'on est encore loin d'avoir fait toute la lumière sur cette affaire qui défraye la chronique depuis plus de trois ans.

Mme Hélène Proulx, mère de celui autour duquel tournent plusieurs témoignages depuis mercredi dernier, a admis que le 24 octobre 1982, une femme se prénommant France avait téléphoné à son domicile de Montmagny et avait demandé que Benoit la rappelle. Mais, de dire Mme Proulx, son fils connaissait plusieurs France.

Le 26 octobre, elle a appris en même temps que son fils Benoit, par les informations du midi, que France Alain avait été assassinée la veille à Sainte-Foy.

« Benoit a dit que c'était une de ses amies, mais ça ne voulait rien dire pour moi et on n'en a pas parlé tellement », a ajouté la sexagénaire, en précisant qu'elle n'avait fait aucun lien avec l'appel du dimanche.

Son fils, a-t-elle dit, n'était pas bavard en ce qui concerne ses copines et ne les amenait pas à la maison. Elle devait ajouter que la nouvelle semblait l'avoir peiné.

Le témoignage des trois frères de Benoit Proulx devait d'autre part amener le coroner Pierre Trahan à faire remarquer que dans cette famille « on n'est pas trop jaseux ni précis. »

Paul-Émile Proulx, 43 ans, est celui qui a retrouvé le coupe-vent gris que le ministère public tente de faire identifier par les témoins depuis le début de l'enquête et qui avait été « donné aux pauvres » l'an dernier. Il a été mis au courant des relations entre son frère et France Alain quelques jours après le drame, mais n'en a pas beaucoup discuté avec lui.

Jean-Guy Proulx, l'aîné, a su, lui, que « Ben » était « impliqué là-dedans » quand les enquêteurs l'ont rencontré en mai 1985.

Le troisième frère, Laurent, a lui aussi entendu parler des relations de Benoit avec France Alain au printemps dernier mais n'a pas posé de question ni essayé d'en savoir plus. « Ça n'était pas de mes affaires de poser des questions sur les filles qu'il fréquentait, » a-t-il dit.

## \$ 110 000 pour l'église de la Sainte-Trinité

■ Un radiophon organisé par le poste multilingue CFMB a rapporté hier soir, en trois heures, la somme de \$110 000 qui servira à la reconstruction de l'église grecque orthodoxe de la Sainte-Trinité lourdement endommagée lors d'un incendie le mois dernier. Cette église est située près de l'intersection Clark et Sherbrooke à Montréal.

Plusieurs prêtres de Montréal ont participé en studio à ce radiophon en compagnie des membres de la direction de CFMB, et 25 jeunes filles ont répondu aux appels du public. Rappelons que CFMB diffuse en 24 langues 24 heures sur 24. Le poste existe depuis 24 ans et son siège social est situé sur la rue York à Westmount.

## Saisie de 1,5 kilo de cocaïne à Mirabel

■ Un kilo et demi de cocaïne, d'une valeur d'un million de dollars, a été saisi, dimanche soir, à l'aéroport de Mirabel.

Ce sont les agents de l'escouade anti-drogue du service des douanes qui ont intercepté le passeur, un Américain de trente ans.

La drogue, dissimulée dans un appareil-radio portatif, était destinée au marché américain et provenait de la Colombie. Le visiteur était descendu à Mirabel sur un vol en provenance de la Jamaïque et prévoyait se rendre à New York.

C'est la GRC, section des stupéfiants de Saint-Jérôme, qui enquête sur l'affaire.



Les 75 pompiers sur les lieux ont mis plusieurs heures à circonscrire l'incendie qui a ravagé le sous-sol et le rez-de-chaussée de l'édifice.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

## L'ancien hôtel Nelson est la proie des flammes

■ Un des bâtiments les mieux connus du Vieux-Montréal a été la proie des flammes hier soir. Plus de 75 pompiers se sont affairés pendant plusieurs heures pour éteindre l'incendie qui a ravagé le sous-sol et le rez-de-chaussée de l'ancien hôtel Nelson, fermé depuis deux ans et où on avait entrepris des rénovations pour y construire boutiques et condominiums.

Une entreprise spécialisée en informatique, la Silicart, située à côté de l'ancien hôtel, a subi de lourds dommages imputables à la fumée et à l'eau. M. Guy Montpetit, président de la firme, estime les pertes à près de \$2 millions. Il cachait mal sa déception devant

la destruction d'un tout nouveau programme qu'il s'appropriait à mettre sur le marché. Plus de 35 personnes étaient à l'emploi de Silicart.

L'origine du sinistre est inconnue. Mais, selon le chef André Morel du Service des incendies de Montréal, les flammes auraient pris naissance vers 21h30 au sous-sol de l'édifice où il a été difficile pour les pompiers de se rendre. Heureusement, personne n'a été blessé.

Les propriétaires du bâtiment n'avaient pas pu être rejoints en fin de soirée par les policiers présents sur les lieux.

STRSM:

# Les chauffeurs font subir une guerre froide aux usagers

■ Les 551 chauffeurs de la Société de transport de la Rive-Sud, qui ont déclenché la grève le 8 mars, font subir une véritable guerre froide aux usagers.

PIERRE BELLEMARE

On ne peut certes pas adresser ce reproche à tous les chauffeurs, puisque certains, peu nombreux toutefois, ont innové, hier, en laissant monter les passagers gratuitement à bord de leur véhicule: un moyen de pression qui fait mal à la STRSM, de l'aveu même d'un des dirigeants.

Ce sont plutôt des plaintes que la compagnie a enregis-

trées en grand nombre, au cours de la journée d'hier, de la part d'usagers qui se disent les « dindons de la farce » dans ce conflit de travail.

« Le téléphone sonne régulièrement et, en temps normal, il s'agit de plaintes contre la STRSM. Cette fois, elles dénoncent plutôt des chauffeurs qui manifesteraient moins de courtoisie qu'à l'accoutumée », a-t-on indiqué à la STRSM.

Un professeur de Boucherville a d'ailleurs téléphoné à LA PRESSE pour dénoncer, selon ses propos, « une situation tout à fait inacceptable ».

Cet usager, un citoyen de Boucherville, utilise normale-

ment le circuit numéro 7 pour se rendre à la polyvalente Gérard-Filion, à Longueuil. À 7 h 15, hier matin, l'autobus 7 n'était pas au rendez-vous.

Hep taxi!

Il se rabat donc sur l'autobus 81, qui le conduit directement au métro de Longueuil. De là, le professeur se dirige vers le quai, où s'arrête en temps normal l'autobus 71, en direction de la polyvalente. « À 7 h 50, dit-il, l'autobus nous a passé sous le nez. Avec le résultat que j'ai dû héler un taxi et payer \$5 de ma poche ».

Il y a trois ans, a ajouté ce professeur en colère, j'ai perdu 19 jours de salaire à cause d'une grève. Nous, quand on

fait la grève, on la fait entièrement. Les services essentiels actuellement maintenus ne sont pas fiables. Les chauffeurs abusent de leurs droits », a-t-il conclu.

Entre-temps, le syndicat des 143 employés d'entretien (CSN) était convoqué, hier, à une nouvelle séance de médiation. Aujourd'hui, ce sera au tour du syndicat des chauffeurs (SCFP).

Cependant, la STRSM avise les détenteurs de la carte mensuelle de conserver leur carte du mois de mars jusqu'à la fin du conflit. Comme à la STCUM, le remboursement ne sera effectué qu'après règlement de la grève.

SELON PAUL DESMARAIS

# L'achat de TM par Power améliorera l'information

■ Si le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) accepte le projet d'acquisition de Télé-Métropole par Power au coût de \$100 millions, le financier Paul Desmarais fera adopter un énoncé de politique visant à garantir la liberté professionnelle des journalistes en matière d'information et d'affaires publiques.

## MICHEL GIRARD

« La véritable question, selon moi, est de décider si la vente à Power du contrôle de Télé-Métropole aura comme conséquence que les auditeurs de Télé-Métropole seront moins bien informés qu'ils ne le sont actuellement », de dire M. Desmarais au cours de la première journée des audiences publiques du CRTC sur ce projet controversé. Il faisait ainsi allusion aux différents intervenants qui voient dans cette transaction une atteinte à la liberté et à la qualité de l'information diffusée à Télé-Métropole.

M. Desmarais estime que, contrairement aux craintes évoquées, l'achat de Télé-Métropole par Power Corporation se traduira par une amélioration de l'information. « Mon objectif, dit-il, est que Télé-Métropole dispense à son auditoire une information aussi complète et objective que possible... Je voudrais que Télé-Métropole ait comme objectif de dispenser une information qui soit, dans le sens le plus large de l'expression, la meilleure. »

Au nombre des raisons qu'il a notamment évoquées pour démontrer que cette transaction ne brimera pas les droits des auditeurs à une bonne information, M. Desmarais a indiqué que la convention des journalistes de Télé-Métropole leur garantissait « l'indépendance nécessaire à l'exercice honnête de leur profession. »

Comme gage de garantie à une bonne information, il a aussi fait référence à la forte concurrence exercée dans le domaine de la télévision par les autres réseaux locaux (Radio-Canada français et anglais, Radio-Québec, CFCF/CTV, et le futur réseau Quatre-Saisons).

De l'avis de M. Desmarais, la population n'a pas à craindre ses interventions. « Je ne vois pas pourquoi, ajoute-t-il, mon attitu-

de serait différente à Télé-Métropole qu'elle l'a été à LA PRESSE et aux autres journaux dont Power est propriétaire. Je ne crois pas que la qualité de l'information à LA PRESSE ait souffert du fait que ce journal appartienne à Power. En ce qui a trait aux journalistes, je ne crois pas qu'aucun ne se soit plaint d'interventions indues de la part de la direction en matière d'information. »

Par ailleurs, M. Desmarais a fait valoir hier que son entreprise était en mesure de faire jouer à Télé-Métropole un rôle déterminant dans le développement de l'industrie audio-visuelle au Canada et outre-frontière.

Pour appuyer ses dires et réaliser cet objectif, il a indiqué aux membres du CRTC que Power pouvait déjà compter non seulement sur sa taille, sa solidité financière, son expertise internationale en affaires, mais également sur son association avec le groupe européen Pargesa.

M. Desmarais est en effet un important actionnaire de Pargesa, lequel groupe exerce un contrôle sur le réseau RTL (Radio-télévision du Luxembourg). RTL est un géant dans le secteur de la radiodiffusion et de la télévision européenne.

Le grand patron de Power estime que, grâce à la participation financière dans Pargesa, Télé-Métropole et RTL pourraient travailler sur des projets audio-visuels conjoints, tels des longs métrages et des émissions de télévision.

## Télé-Métropole

Lors de son intervention au nom de la Succession J.A. De Séve (qui contrôle TM), le président de Télé-Métropole, Roland Giguère, a clairement indiqué que les administrateurs de la fondation voulaient se départir de leur poste de télévision. Dans l'hypothèse où le CRTC refuserait d'accorder son feu vert à cette transaction, la fondation essaierait de se trouver un autre acheteur.

D'où vient cet empressement soudain de se départir de Télé-Métropole? M. Giguère a répondu que cet empressement était relié au danger d'une éventuelle remise en question du statut fiscal dont jouit à l'heure actuelle la Succession J.A. De Séve.

« Tout au long de son histoire mais plus particulièrement au cours des cinq dernières années,

précise-t-il, la succession a eu l'occasion de se rendre compte que son statut fiscal pouvait faire l'objet d'interrogations sérieuses et donc éventuellement, que pouvait être modifiée sa capacité de dispenser ses donations aux oeuvres choisies. »

Cette remise en cause du statut fiscal de la Succession risquait, selon M. Giguère, d'affecter la nature des relations entre la succession et Télé-Métropole au sujet de certaines décisions, dont celles portant sur le versement des dividendes aux actionnaires.

M. Giguère a mentionné que les revenus de cette transaction permettraient à la Succession J.A. De Séve de dispenser à des

fonds de charité une aide financière au moins trois fois supérieure à celle qui prévaut actuellement.

On a par ailleurs appris hier que Télé-Métropole essaiera de se départir de ses actifs dans le secteur de l'exploration pétrolière, soit dans la compagnie albertaine Westburne. Vu l'affaissement des prix du pétrole brut, ces investissements (\$18 millions nets) représentent un bien mauvais placement par les temps qui courent.

S'il prend le contrôle de Télé-Métropole, M. Desmarais a dit hier qu'il fera tout pour vendre ces actifs pétroliers... et investir le fruit de cette vente dans le secteur des communications.



MM. Roland Giguère et Paul Desmarais

LE SOLDE

# « Le meilleur de Chrysler »

CHRYSLER PRÉSENTE  
LE PLUS GRAND SOLDE DE SON HISTOIRE.

## SES MEILLEURS RABAIS-CHEQUES

Recevez votre rabais-chèque directement de Chrysler après avoir acheté un véhicule 85 ou 86 en inventaire chez le concessionnaire et livré au détail.

JUSQU'À

1000 \$

PLUS

## SES MEILLEURS RABAIS SUR LES ENSEMBLES-OPTIONS

JUSQU'À

988 \$

PLUS

## LA MEILLEURE GARANTIE DE VOITURES ET CAMIONS

MOTEUR ET ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT  
PERFORATIONS PAR LA CORROSION

5 ans<sup>†</sup>

## CHRYSLER LeBARON GTS ET DODGE LANCER

- Traction avant performance
- Injection électronique
- Amortisseurs à gaz
- Servofreins
- Turbo optionnel - 146 chevaux
- Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique
- Sièges arrière repliables



Comparez les Lancer et les GTS à la Ford Taurus; elles vous coûteront des milliers de dollars de moins que la Taurus, même sans compter le rabais-chèque de 1000 \$.

JUSQU'À

1000 \$\* RABAIS-CHEQUE

PLUS

JUSQU'À 973 \$\* RABAIS SUR L'ENSEMBLE-OPTIONS SPECIFIÉ

JUSQU'À

1973 \$ RABAIS TOTAL

## DODGE ARIES ET PLYMOUTH RELIANT

- Traction avant/fiabilité
- Injection électronique/démarrage sûr
- Servofreins standard
- Consommation ville/route: 7,6 L/100 km (37 mi/gal) Transports Canada 1986
- Plus d'espace - passagers et rangement - que la Ford Tempo



JUSQU'À

500 \$\* RABAIS-CHEQUE

PLUS

JUSQU'À 988 \$\* RABAIS SUR L'ENSEMBLE-OPTIONS SPECIFIÉ

JUSQU'À

1488 \$ RABAIS TOTAL

Plus de 250 000 Canadiens ne peuvent se tromper; ils ont choisi la voiture K pour sa fiabilité et sa durabilité.

## DODGE OMNI ET CHARGER PLYMOUTH HORIZON ET TURISMO

- Traction avant
- Déviateur de lunette arrière électrique
- Consommation ville/route: 6,6 L/100 km (43 mi/gal) Transports Canada 1986
- Transmission automatique ou 5 vitesses sans frais additionnels à l'achat de l'ensemble-options spécifique



PLUS 500 \$\* RABAIS-CHEQUE

JUSQU'À 630 \$\* RABAIS SUR L'ENSEMBLE-OPTIONS SPECIFIÉ

JUSQU'À 1130 \$ RABAIS TOTAL

## CHRYSLER LASER ET DAYTONA



## RABAIS-CHEQUE

Jusqu'à 1000 \$\*

- Traction avant performance
- Injection électronique
- Turbo optionnel: 146 chevaux
- Radio AM/FM stéréo avec six haut-parleurs: STANDARD

## PICKUPS DODGE RAM (LÉGERS ET SOUS-COMPACTS)



- Qualité durable garantie pour 5 ans ou 80 000 km
- Capables à l'ouvrage et économiques à l'achat

PLUS 500 \$\* RABAIS-CHEQUE

JUSQU'À 950 \$\* RABAIS SUR L'ENSEMBLE-OPTIONS SPECIFIÉ

JUSQU'À 1450 \$ RABAIS TOTAL

## DODGE 600 ET PLYMOUTH CARAVELLE



Rabais sur l'ensemble-options air climatisé

973 \$\*

- Berline familiale de luxe à traction avant
- Injection électronique/démarrage sûr
- Servofreins et servodirection standard

- Air climatisé sans frais additionnels
- à l'achat de l'ensemble-options spécifique
- Moteur 2.5 L optionnel à arbre équilibré pour une puissance toute en douceur

## André Bureau critique un reportage du Devoir

■ Lors de l'ouverture des audiences publiques portant sur le projet d'acquisition de Télé-Métropole par Power Corporation, le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), André Bureau, a tenu à préciser que ce projet n'avait obtenu jusqu'à ce jour aucun accord de principe de la part des membres du CRTC.

Dans sa mise au point, M. Bureau a vertement critiqué un reportage du journal *Le Devoir* (paru le 8 février dernier) qui laissait entendre que le CRTC, à moins d'un revirement spectaculaire, donnera le feu vert au transfert de la licence de Télé-Métropole.

Le président du CRTC a rejeté cette conclusion hâtive, laissant clairement entendre que les audiences auront un caractère déterminant dans sa future décision sur ce projet d'acquisition.

M. Bureau a, en outre, reproché au journal *Le Devoir* d'avoir fait « des insinuations injustes et

injustifiées » en l'associant à un conflit d'intérêt. *Le Devoir* a notamment relevé que M. Bureau avait déjà été à l'emploi de Power Corporation en occupant la fonction de vice-président de LA PRESSE.

Estimant qu'il y avait apparence de conflit d'intérêt, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a même demandé à M. Bureau de laisser la présidence de ces audiences à un autre membre du CRTC.



CLINIQUE DE  
**DENTUROLOGIE**  
Serge Raymond, d.d.  
denturologiste

**FABRICATION ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES**

4395, av. Verdun, suite 22  
(angle rue Riël, près station de métro Verdun)  
Pour rendez-vous: 769-5581  
Du lundi au vend., de 9 h à 20 h;  
le sam., de 9 h à 17 h.

## POUR... LES MEILLEURS PRIX! POUR... LE MEILLEUR SERVICE!

SUR LES FAMEUX BATEAUX **THUNDERCRAFT**



PROPULSÉS PAR **merCruiser**

«Le semi-hors-bord le plus vendu au monde»

C'est...

yachting et sport  
**pigeon**  
inc.

6767, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal-Nord  
325-1010



«Le supermarché de l'embarcation»



Certains équipements illustrés ou mentionnés peuvent être optionnels moyennant supplément.  
\* Rabais cité sur le P.D.S. de l'ensemble-options spécifique pour certains modèles.  
† Garantie limitée. Possibilité de 100 \$ déductibles. Voir les détails chez le concessionnaire.

Notre seule ambition,  
c'est d'être les meilleurs!



**Chrysler**

POUR UN TEMPS LIMITÉ!

PLUS DE 200 000 VICTIMES AU QUÉBEC

# Battre sa femme est désormais un crime grave

Dorénavant, la violence conjugale sera traitée comme un crime et non comme une simple chicane familiale ou un trouble de voisinage.

MARTHA GAGNON

Policiers, avocats et juges devront prendre des mesures énergiques pour contrer ce fléau qui touche surtout les femmes: enquête approfondie sur les faits, arrestation du conjoint, augmentation des poursuites judiciaires et emprisonnement s'il y a lieu. Le temps est venu d'exercer une réprobation sociale; la violence familiale a été trop longtemps tolérée.

En dévoilant sa nouvelle politique d'intervention judiciaire, le ministre de la Justice, Herbert Marx, n'y est pas allé avec le dos de la cuiller, hier. S'adressant aux agresseurs, époux et amants

violents, il a lancé ce message vigoureux: « Battre sa femme au Québec est un crime grave et nous allons vous poursuivre. Une société civilisée ne peut tolérer un tel phénomène. C'est une question de dignité sociale. »

## Une majorité de récidivistes

Les études démontrent en effet que la majorité des agresseurs récidivent après une première scène de brutalité. Ils répètent les mêmes gestes de violence sur différents partenaires. On compterait plus de 200 000 femmes battues au Québec.

Dans une grande salle au Palais de justice, où étaient réunis tous les représentants du système judiciaire, ainsi que des travailleurs sociaux, des responsables de maisons pour femmes violentées et même, un ou deux

groupes d'aide aux agresseurs, le ministre a divulgué avec pompe sa politique, fruit d'une vaste consultation. L'étude de ce dossier, il importe de le souligner, avait débuté sous l'ancien gouvernement provincial.

Le solliciteur général, Gérard Latulipe, et la ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, présents à la rencontre, espèrent que l'on réussira à briser la complicité du silence entourant cette réalité. Ils s'engagent à organiser des campagnes d'information pour sensibiliser les victimes à l'importance de signaler leurs cas et d'utiliser les recours judiciaires appropriés.

## Les policiers auront une formation spéciale

D'ici le mois de juin, 15 000 policiers au Québec auront complété un programme de formation dont le but est de rendre leur action plus efficace. Le ministre de la Justice compte énormément sur eux pour appliquer sa nouvelle politique. Le policier est maintenant obligé de mener enquête complète chaque fois qu'un drame familial éclate. Il a aussi le pouvoir d'arrêter sans mandat un individu qui a commis un acte criminel ou qui représente un danger potentiel pour la famille.

Leur intervention était plutôt timide à venir jusqu'à ce jour. Les policiers préféraient ne pas se mêler de ces histoires compliquées. Leur action se résumait souvent à la rédaction d'un maigre rapport d'événement. Devant la réticence de la victime à porter plainte contre l'époux ou l'amant, ils avaient pris l'habitude de capituler facilement.

Le ministre leur demande de changer radicalement d'attitude. Il invite aussi les procureurs de la Couronne à entamer des poursuites judiciaires, même dans le cas où la victime refuse de porter plainte. Ils devront alors rechercher une autre

preuve pertinente au soutien de l'accusation. Ils seront eux aussi appelés à suivre des sessions de formation.

## Pénurie d'avocats ?

Mais il y a un hic! Un représentant des procureurs, Me Jacques Casgrain, a fait remarquer à Herbert Marx que les avocats étaient déjà surchargés de travail. « Tout cela est bien beau! Nous sommes prêts à collaborer, mais encore faudrait-il nous donner de bonnes conditions de travail. Il y a deux fois moins de procureurs au Québec qu'en Ontario. »

Me Chantale Sauriol, membre du comité du Barreau sur la violence familiale, a pour sa part rappelé au ministre qu'il importait aussi de sensibiliser les juges qui doivent rendre des sentences. « Je ne peux leur donner des ordres, mais ils sont ici aujourd'hui pour se renseigner », a simplement répondu M. Marx. Le ministère de la Justice recommande des peines d'emprisonnement lorsqu'il s'agit de cas de violence particulièrement graves.

Le ministre est demeuré plutôt évasif sur la façon de traiter l'agresseur et sur les services à offrir. Il n'y a pas encore de ligne de conduite. Il s'est contenté d'encourager la multiplication de groupes d'aide, sans leur promettre d'assistance financière. D'ailleurs, selon M. Marx, l'application de la politique se fera à l'intérieur des limites budgétaires actuelles. On prévoit dépenser environ \$90 000 pour la formation des policiers.

Même si le Québec est en retard dans ce domaine, puisque l'Ontario et le Manitoba ont déjà adopté de telles mesures, le ministre promet que sa politique sera la meilleure. Mais, les préjugés sont tenaces si l'on en juge par cette blague insipide d'un avocat qui, après la conférence, lançait à un confrère: « Quel malheur! On ne pourra plus battre nos femmes... »



## Pour rêver la Californie

■ Avez-vous déjà rêvé la Californie? Laquelle? Celle de Los Angeles? De San Francisco? De Santa Barbara? De San Diego? Rêvez-vous une ou un modèle technologique? Rêvez-vous la folie? L'Eldorado? Le fog? La mer?

Rêvez-vous des China Town et des Golden Gate? Des médecines douces? Des musiques violentes? Des vieux gourous du new age recyclés dans les affaires? Rêvez-vous de la City Lights Bookshop de Lawrence Ferlinghetti? De Bukowski? D'Haight and Ashbury?

Rêvez-vous au moins, parfois, d'un pays pas d'hiver? Moi aussi. C'est un peu pour cela que je me suis sauvé, pour quelques jours, en Californie.

La mienne, c'est celle de San Francisco et de ses banlieues où vivent mes tantes et mes deux sœurs.

C'est mon autre pays, celui d'où arrivaient les bonnes nouvelles quand j'étais petit. Je revois encore les enveloppes Air Mail bleu-clair, avec leur carré de timbres bariolés que je portais à un vieux monsieur au bout de la rue qui me les échangeait contre une orange. Mais c'était surtout, dans le coin gauche, l'adresse de l'expéditrice qui m'impressionnait: Mme Rosina Headington. C'est ma sœur ça. J'étais très fier d'avoir une sœur avec un nom si compliqué, je veux dire si peu italien. Comble de bonheur, elle habitait 26, Tarabrooke Drive. *Ta-ra-broo-ke*, j'en ai eu du fun avec ce mot-là! Et à l'école, j'en ai fait voyager des chums pendant la récréation!

Je vous parle d'il y a 35 ans. Mais elle habite toujours au même endroit Mme Headington. Et j'y serai probablement quand vous lirez ces lignes...

Pour être franc, ce n'est quasiment plus ma sœur. C'est la Californie. Je crois même qu'elle fait psychanalyser son abominable chien saucisse, c'est pour vous dire à quel point c'est beaucoup la Californie et très peu ma sœur...

Ce n'est pas la première fois que j'y vais. Non. C'est au moins la dixième. J'ai même déjà habité là. Ça se trouve à être du côté est de la Baie, à côté de l'Université Berkeley. Je travaillais à San Francisco, à la maintenance du siège social d'une grande compagnie d'assurance, Firemen's Fund, je reparaissais des tuyaux, je voyageais soir et matin... bref, c'est juste pour dire que je connais bien le coin.

J'ai une autre sœur pas loin, Louise. Mais celle-là j'ai de la misère avec. Je ne sais pas encore si j'irai la voir. Elle me met down. Elle me ressemble trop. T'sais c'que c'est, des fois, la famille, une saloperie de miroir.

Toujours est-il que j'ai pris l'avion en fin de semaine, tout de suite après avoir «canné» cette chronique. Si j'ai apporté un vélo? Tu parles! Ah non, pas le Mauve. Pas assez swell pour la Californie. Déjà que je ne suis pas en forme, je vais au moins essayer d'être chic, fait que j'ai pris le *Marinoni*...

Je vais rouler un peu, prendre le vent...

Cout' donc, c'tu vrai que c'est fini la Californie? Qu'elle n'a plus de projets, plus d'idées? Qu'elle ne produit plus rien d'autre que les puces semi-conductrices, les disquettes, les circuits imprimés et les ordinateurs de la Silicon Valley?

Paraît qu'on ne baise même plus à San Francisco. Les pédés à cause du Sida, les straights à cause de j'sais pas trop quoi, mais il s'agirait, semble-t-il, d'un retour aux valeurs traditionnelles. L'abstinence comme nouvelle religion... Je vous dis que mes vieilles tantes de la vallée de Napa doivent se sentir à la mode de ce temps-là!

Je vais vous écrire, c'est sûr, mais je ne vous raconterai pas la Californie qu'on trouve dans les livres. J'ai emporté dans mes valises le dossier de la revue *Autrement*, qui en son temps (81) était de loin, ce qu'on pouvait trouver de mieux sur le sujet, mais je ne me propose pas de le remettre à jour...

D'ailleurs, que ce soit bien clair, je ne suis pas allé faire la Californie. Je suis allé dire bonjour à mes vieilles sœurs.

Je vais tout de même profiter du voyage, pour essayer de me rendre à Carmel, à une centaine de milles au sud de San Francisco, où se déroule actuellement la campagne électorale la plus petite, mais aussi la plus suivie d'Amérique: l'acteur Clint Eastwood cherche à se faire élire à la mairie, et pour cela, il devra battre, le 8 avril, l'actuelle mairesse, Mme Charlotte Townsend... qui déclarait justement dans une dépêche publiée dans LA PRESSE de mercredi dernier: « Je suis lasse de répondre aux centaines de journalistes du monde entier, qui m'appellent uniquement parce qu'ils ne sont pas capables de joindre mon adversaire! Et qui me demandent même de lui laisser des messages! »...

Je me suis senti visé. J'avais justement appelé à Carmel la veille, et joint l'organisateur de la mairesse, un certain Bob Irving, charmant d'ailleurs, qui m'a raconté que sa petite ville était submergée par les journalistes et les touristes. Et il me déconnaissait vivement de venir grossir leurs rangs frénétiques et même parfois hystériques...

Je crois bien que je vais y aller pareil. Pas pour Eastwood. Pour le phénomène... C'est extraordinaire quand on y pense bien. Il ne se passait rien, mais parce que c'est Clint Eastwood, un faux cowboy, quelques journaux à potins ont envoyé quelqu'un faire un petit papier d'atmosphère. Peut-être cent journalistes se sont retrouvés à Carmel... Voyant cela, les autres journaux qui n'avaient envoyé personne se sont dit: *s'il y a cent journalistes là-bas, c'est qu'il se passe de quoi*... Et d'envoyer, à leur tour, un reporter. Nous voilà rendu à 500 journalistes... Pendant ce temps-là, à l'étranger, on dresse les oreilles: 500 journalistes? *Allons vite voir ce qui se passe!* Rappelez-vous qu'il ne se passe toujours rien, mais qu'avec les envoyés spéciaux étrangers qui viennent de débarquer, il y a maintenant 1 200 journalistes à Carmel-by-the-sea. C'est là que j'interviens. Que je dis: 1 200 journalistes, mais c'est un grand phénomène de communication! Et je ne suis pas tout seul à penser comme ça! Quand j'arriverai à Carmel la semaine prochaine, selon mes calculs, on devrait être 8 964 journalistes, à couvrir le phénomène en question...

Comptez sur moi, je serai là. Il n'y a rien que j'aime plus que de toucher du doigt la mongolie universelle, et rien qui m'emplisse plus de joie que d'y participer pleinement.

Avez-vous déjà rêvé la Californie? Moi aussi. Même quand j'y suis. Surtout quand j'y suis.

Au fait, pour rêver plus à l'aise, je prends congé quelques jours. Je vous retrouve mardi prochain, pour la première de mes chroniques californiennes...

## La veuve d'un « suicidé » met en doute la version des policiers

■ Mohamed Abassisse, un Marocain de 38 ans, se serait pendu à l'aide d'une chemise dans une cellule du poste de police no. 13, à Dorval. Il aurait été incarcéré quelques heures plus tôt, en rapport avec une introduction par effraction. Hier après-midi, sa femme, Faïda Boufernana, mettait cependant sérieusement en doute cette version de la police.

« Mon mari ne se serait pas suicidé pour une chicane de voisins », affirmait-elle au reporter de faits divers Claude Poirier, sur les ondes de CKVL. Car, selon elle, l'origine du drame serait une simple chicane de voisins. Et son mari n'aurait pénétré à nulle part par effraction.

Dimanche matin, Mohamed Abassisse aurait réglé le volume de sa radio un peu trop fort au goût d'une voisine. La chicane a pris des proportions importantes, et cette dernière a appelé les policiers.

Mme Boufernana assure qu'une fois sur place, les policiers ont usé de brutalité envers son mari. « Ils l'ont battu dans notre salon, devant nos enfants ». De plus, avant de l'amener au poste, ils lui auraient même servi l'avertissement suivant: « Tu vas goûter à ta vie ».

Faïda Boufernana a par ailleurs confié que les policiers connaissent son mari puisqu'il avait des antécédents judiciaires. « Des histoires de boisson », a-t-elle précisé.

LE CENTRE-VILLE À VOTRE PORTE

Leblouissante splendeur des gratte-ciel du centre-ville est un des nombreux spectacles qui vous est offert aux Verrières sur le fleuve. Vivre à la campagne sur les rives du fleuve mais à 5 minutes du centre-ville de Montréal.

Donnez de l'éclat à votre vie!

CONDOMINIUM ILE DES SOEURS  
LES VERRIÈRES SUR LE FLEUVE

70, rue Berlioz, Ile des Soeurs, tel. 769-4524, 12h à 19h tous les jours  
1 chambre à coucher: 75 000 - 2 ch. a.c.: 90 000 - 3 ch. a.c.: 150 000 -  
Appartements témoin à visiter.

SEULEMENT 2 JOURS !!!

45% DE RABAIS POUR DEUX

Du 3 au 19 mars 1986, tous les duos qui s'inscriront obtiendront soit, 25% de rabais sur le prix total de deux abonnements annuels individuels au prix régulier aux Centre de conditionnement Nautilus® ou 25% de rabais sur les frais d'inscription initiaux (165\$) aux clubs Nautilus Plus®. Alors hâtez-vous de retrouver votre forme et de profiter de nos bas prix. Mais avant: trouvez-vous un ou une partenaire pour former un duo Nautilus.

Centre de conditionnement  
**Nautilus®**

CENTRE-VILLE  
1226 Ste-Catherine O.  
866-1953

CENTRE-VILLE  
PLACE VICTORIA  
Tour de la Bourse  
Niveau du métro  
871-9544

LAVAL  
Centre Sportif  
Carrefour Laval  
3095 Autoroute  
Laval  
681-6455

LAVAL  
Club de Tennis  
Val des Arbres  
1555 St-Martin est  
668-2686

POINTE-CLAIRE  
Mirabel Racquet Club  
355 boul. Brunswick  
694-4748

ST-LAURENT  
Côte de Liesse  
Racquet Club  
8305 Côte de Liesse  
739-2289

VILLE MONT-ROYAL  
Centre d'achats  
Rockland  
Niveau des restaurants  
341-1553

LONGUEUIL  
Club de Tennis Intérieur  
de Longueuil  
550 Curé Poirier ouest  
674-6264

REPENTIGNY  
Club de Tennis  
de Lanaudière  
740 Pontbriand  
582-0961

ESSAI GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS

*La forme au maximum®*

**Nautilus Plus®**

ANJOU  
7777 Métropolitain est  
353-7860

BROSSARD  
1870 Panama  
465-6113

LASALLE  
1050 Shevchenko  
366-0711

## Purge au McGill Daily

■ Les 55 membres de l'équipe de rédaction du journal étudiant de l'Université McGill, le *McGill Daily*, ont appris hier soir qu'ils allaient être mis à la porte à la suite d'un référendum controversé tenu dans cette institution.

### JULES RICHER

Le conseil d'administration du journal se réunit cet après-midi et devrait prendre la décision de se plier aux résultats du référendum.

Le vote a eu lieu mercredi de la semaine dernière, mais n'a été dépouillé qu'hier soir à la suite d'une décision du comité juridique du journal. Près de 60 p. cent des 2 800 étudiants qui ont participé au vote se sont prononcés pour la destitution de l'équipe du *McGill Daily*.

Les résultats n'ont été rendus publics qu'hier, car le comité juridique, composé d'étudiants en droit, indépendants du journal, s'est penché pendant le week-end sur la validité du vote et la campagne qui a entouré le scrutin.

Des opposants à l'équipe du *Daily* avaient distribué lors de la campagne référendaire un tract accusant le journal d'être anti-démocratique, raciste et anti-sémite. L'équipe de rédaction du journal avait réagi à ces affirmations en les qualifiant de diffamatoires. Et c'est prin-

cipalement ce dernier point que le comité juridique a étudié. Il a rendu son verdict, hier soir, en approuvant le vote.

Selon Mike Gordon, responsable de l'édition culturelle du journal, le conseil d'administration n'aura d'autre choix que d'approuver le scrutin, car cette procédure est inscrite dans la constitution du *Daily*.

« Depuis cinq ans, il existe une campagne de salissage à McGill contre le *Daily*, a ajouté Mike Gordon. Certains étudiants ne veulent rien entendre d'un journal alternatif de gauche qui n'existe que pour provoquer des débats sur le campus. »

Cependant, même si l'équipe a été destituée, explique Mike Gordon, rien n'interdit, dans la constitution du journal, aux personnes la composant de se représenter pour travailler au *Daily*. Autrement dit, les étudiants qui ont été mis à la porte pourraient simplement reprendre leurs positions. Mais, la situation n'est pas encore claire et le conseil d'administration du journal qui se réunit aujourd'hui devrait en discuter.

Avant la remise sur pied d'une nouvelle équipe, un comité intérimaire de rédaction va être mis sur pied pour veiller à la publication du journal, cela afin d'éviter la perte de revenus publicitaires.

# « Ce fut un crime de raser la ville de Gagnon »

— Le maire de Fermont

■ SCHEFFERVILLE — « Ce fut un crime de raser la ville de Gagnon. Détruire une ville, de nos jours, c'est une aberration. Cela met fin pour toujours à toute possibilité de développement ».

### PIERRE GINGRAS envoyé spécial de LA PRESSE

C'est le maire de Fermont qui parle. Commis aux avantages sociaux pour la compagnie minière Québec Cartier, âgé de 32 ans, Robin Bélanger a été élu maire de la ville en juin 1984. Il est aussi préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) Caniapiscau, la seconde en superficie au Québec, une MRC qui ne regroupe maintenant que deux municipalités: Schefferville et...Fermont. C'est d'ailleurs au cours d'un vol vers Schefferville, où le maire allait discuter de l'avenir de la MRC, que LA PRESSE a rencontré M. Bélanger.

Le maire de Fermont est amer quand il parle de la manière dont le gouvernement a décidé de rayer de la carte la ville voisine, située à 130 kilomètres au sud-ouest. « Jamais le gouvernement n'a consulté la population locale avant que les bulldozers n'entrent à Gagnon. Il y avait 700 maisons, un hôtel, une éco-

le, là-bas. Aujourd'hui, il ne reste qu'une trentaine d'habitations qui attendent l'été avant de disparaître. Les gelées d'automne ont empêché de tout effacer d'un seul coup. »

Curieusement, l'an prochain ou dans deux ans, il faudra peut-être rebâtir un poste d'essence, et même un petit hôtel, sur les ruines de la ville, affirme M. Bélanger. En vertu d'une entente sur l'exploration minière, les gouvernements fédéral et provincial ont décidé de raccorder Fermont au réseau routier reliant Baie-Comeau, Manic V, Gagnon et Fermont.

La construction du dernier tronçon de 26 km coûtera \$14 millions, en incluant un pont. Les travaux devraient être terminés l'automne prochain. Comme la distance totale entre Baie-Comeau et Fermont sera de 570 km, sur route en grande partie pavée, il faudra donc prévoir un relais pour l'essence à Gagnon, et, selon toute possibilité, un endroit où coucher. « Et dire qu'il y avait sur place une station d'essence et un excellent hôtel devant le magnifique lac qui côtoyait la ville. Aujourd'hui la route passe dans un désert ».

Pour la ville de Fermont, l'ouverture de la route représente aussi une porte sur le monde. Jusqu'à maintenant, les contacts

avec la civilisation s'effectuaient surtout à Wabush et Labrador City, à 20 km seulement vers l'est. Se disant d'un optimisme inébranlable, Robin Bélanger estime que le fait d'ouvrir la route ne pourra qu'attirer des gens dans la région, surtout des prospecteurs.

« En Abitibi, ce sont de petits prospecteurs qui font la grande partie de l'exploration minière. Chaque amateur de pêche transporte toujours avec lui son petit piolet, histoire de faire un jour une découverte intéressante. Ici, quand les gens vont à la pêche, ils ne regardent pas les roches », ajoute le maire qui espère changer cette mentalité et attirer les petites compagnies d'exploration minière dans le coin.

Selon lui, c'est la seule façon de prendre une assurance sur le futur. « Il faut diversifier nos ressources, dit-il. Si vous voulez qu'une compagnie ouvre une mine chez vous, il faut qu'elle

sache ce qu'il y a dans votre sous-sol. Imaginez, on ne sait même pas ce qu'il y a sous nos pieds à part le fer. Et si on me disait demain matin qu'il n'y a que cela, ce qui n'est probablement pas le cas, je me préparais lentement à fermer la ville. »

C'est dans le but de susciter l'exploration que la MRC a décidé de former une société qui se mettra au travail dès cet été. Elle sera dotée d'un budget de \$500 000 et engagera un géologue.

Le maire parle aussi d'exploiter la grande réserve forestière située au sud de la MRC, une forêt où les arbres sont en quantité suffisante pour alimenter une scierie et un petit moulin fabriquant de la pâte à papier. « Nous avons besoin de stimulants dans la région. Vous savez, ces villes qui ferment un peu partout, ça n'aide pas le moral des gens du nord ».

## L'espoir renaît à Port-Cartier

■ PORT-CARTIER — Depuis quelques mois, en circulant sur la route 138, en face de Port-

Cartier, un immense panneau blanc et rouge amène le visiteur à ralentir: Gouvernement du Canada, Etablissement de Port-Cartier, L'Honorable Brian Mulroney, député de Manicouagan et premier ministre, peut-on y lire.

L'automne dernier, on a commencé les travaux de nivellement du sol. Mais aujourd'hui, la petite route qui mène au site du futur pénitencier à sécurité maximum est fermée et recouverte de neige. « Vous n'avez pas vu le site, me dira plus tard le maire Antony De Torio. Quand l'édifice sera construit, vous pourrez le voir de la route ».

Le pénitencier de Port-Cartier, c'est un investissement de \$60 millions. Rarement a-t-on vu une annonce faite par un politicien avoir des résultats aussi rapides. C'est en juin dernier que Brian Mulroney lançait la bonne nouvelle. Les premiers appels d'offre devaient paraître aujourd'hui, 18 mars, ou dans les jours qui viennent, affirme le commissaire industriel et conseiller de la ville, M. Jean-Yves Fournier. Le 5 mai, c'est le début de la construction. Quand l'établissement sera en opération, on y comptera 240 employés dont 100 affirme M. Fournier seront de Port-Cartier.

Avec le pénitencier, l'ouverture du moulin de l'ITT par Cascades et le projet Maghemite, un investissement de \$25 millions qui devrait se concrétiser en juin, l'espoir renaît à nouveau à Port-Cartier.

Mais il était temps. La ville compte aujourd'hui environ 7 500 habitants alors que durant son âge d'or, à la fin des années 70, 13 000 personnes y habitaient. La fermeture de l'ITT-Rayonier en 1979 provoqua la mise à pied de 1 300 personnes et la perte de 700 emplois indirects. Au cours de cinq dernières années les pertes financières pour la région par rapport au passé ont été de \$850 millions. Et Port-Cartier compte encore 900 logements vides.

Mais les frères Lemaire de Kinsey Falls ont officiellement pris possession de l'usine l'ITT jeudi dernier. L'entreprise porte désormais le nom de Cascades-Port-Cartier. Cette semaine on commencera à se débarrasser de l'équipement vétuste, soit 30 p. cent de la machinerie. Le matériel neuf sera mis en place à partir du mois d'août et la production devrait commencer en automne 1987. En tout 150 personnes en usine et 250 travailleurs forestier.

La compagnie Maghemite, elle, devrait faire démarrer une première usine dans les semaines qui viennent. Si l'investissement est mineur, soit \$6 millions, il n'en demeure pas moins prometteur. La deuxième phase du projet qui nécessitera cette fois une somme de \$25 millions devrait commencer en juin. C'est 60 travailleurs qui pourraient se trouver un emploi dans cette nouvelle industrie de haute technologie. Maghemite se sert de la poudre de ferrite qui provient des rebus de fer de la compagnie Québec-Cartier, située tout près, pour en faire des aimants pour de petits moteurs. Le capital proviendra d'une émission d'actions. Déjà inscrite à la bourse de Toronto, la compagnie devrait voir bientôt son nom figurer à la bourse de Montréal.

Jean-Yves Fournier a aussi une foule de projets en attente. « D'ici à deux ans, dit-il, \$150 millions devraient être investis dans la région et procurer 500 à 600 emplois ». Par exemple, Maghemite devrait permettre d'expérimenter une torche au plasma, un projet de recherche conjointe de l'institut de recherche d'Hydro-Québec et d'universités.

# Sears

## objectif beauté



Chez Sears...prime Oscar de la Renta à l'achat de tout produit

Oscar de la Renta sait embellir la femme et vous trouverez ses produits chez Sears. Soins pour la peau Oscar de la Renta légèrement parfumé. Une gamme complète de produits pour la peau et le bain dont crème à main, désodorisant, poudre, lotion et autres. Chacun.....12,50\$ - 42\$

Son eau de toilette en formats de 60 à 240 mL en flacon ou vaporisateur. Ch.....36\$ - 96\$

Prime...à l'achat de 40\$ et plus de fragrances ou produits de la collection Activée d'Oscar de la Renta, vous obtenez 4 mL de parfum en prime. Limite 1 prime par client jusqu'au 29 mars 1986 dans la limite des stocks disponibles. Venez vite en profiter chez Sears!

Achat sur place seulement



votre parfum et vos produits de beauté favoris

Offre en vigueur jusqu'au 29 mars 1986, dans la limite des stocks disponibles.

# SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville Saint-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 430-9980; St-Jean Carrefour Richelieu, 349-2651. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

La Communauté urbaine de Montréal publie maintenant un journal trimestriel consacré aux activités de la CUM et à ceux qui gèrent la Communauté.

Son nom, *Le tour de l'île*, a été choisi à l'issue d'un concours organisé au sein du personnel, et la même suggestion est venue de six personnes: *Mirabelle Lamarche*, *Gaëtan Larivière* et *Benoît Roy*, du Service de l'environnement; *Francine Hamel* et *Nicole Lafond*, du secrétariat général, ainsi que *Michel Despatis*, du Service de la police.

Le journal a déjà publié deux numéros sous la responsabilité de *Pierre Leduc*, conseiller technique aux Communications auprès du président du Comité exécutif, et du rédacteur en chef *Robert Laurier*. Le troisième numéro, en mars, mettra en vedette l'équipe de hockey du poste 52 du Service de la police.

Dans les premiers numéros, on découvre que six employés engagés dès la première année d'existence de la CUM sont toujours à son service, soit *Marlette Beauregard*, adjointe-administrative du Service de la police; *Marlette Galarneau*, secrétaire au Bureau du président du comité exécutif; *Ginette Joly*, se-

## TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



## Échos de la Communauté urbaine de Montréal

crétaire du directeur de l'Office de l'expansion économique; *Charles-Edouard Landreville*, agent d'administration financière à la Trésorerie et le plus ancien du groupe; *Jean Léger*, arpenteur au Service de l'environnement; et *William McMurchie*, commissaire-adjoint au Service de l'évaluation.

Au moins trois employés de la CUM, la sténodactylo *Anick Taillon* et les policiers *Mario Leclerc* et *Daniel St-Pierre* font partie de l'Association des grands frères et grandes sœurs de Montréal Inc.

*Pierre Gratton*, agent de liaison et responsable du Contrôle de l'information et de la sécurité informatique au Service de la police, vient de publier *La protection des ressources informatiques* dans lequel il propose

un ensemble de mesures pour protéger ses ressources informatiques, un sujet qui captivera de plus en plus l'attention avec l'avènement de l'ordinateur dans tous les aspects de nos vies. Son livre a été édité au Québec par les Éditions G. Vermette et en France par les Éditions d'organisation.

Le premier administrateur du nouveau Centre d'urgence 9-1-1 de la CUM, *M. Denis Lizotte*, est un vétéran de la force constabulaire puisqu'il joignait les rangs de la Police de Montréal en 1957, après avoir commencé sa carrière au CN.

## À vos pianos

■ Compositeurs, installez-vous à vos pianos si vous désirez composer la chanson olympique des Jeux d'hiver de Calgary (1988).

En effet le Comité organisateur des Jeux de Calgary a lancé le concours de la chanson olympique, avec comme grand prix un piano à queue de marque Macari, un voyage Calgary-Francfort toutes dépenses payées sur les ailes d'Air Canada, et \$5 000 en argent. Les chansons proposées doivent être traduites en anglais et leur durée est limitée à quatre minutes. Le concours se termine le 31 mai.

Calgary ne répète pas le geste du COJO de Montréal, qui avait initialement choisi sans concours une chanson « québécoise » à souhai, « Bienvenue à Montréal », interprétée par *René Simard* et complètement négligée par le public.

La façon de faire et la chanson qui en découla soulevèrent tellement de protestations que le COJO décida, quoique sur le tard, d'organiser un concours national pour la chanson des Jeux. Et c'est ainsi qu'on salua la chanson officielle, « Je t'aime », de *Jean Robitaille* et *Christian Saint-Roch*.

## AU GÉNÉRIQUE

Depuis sept ans, *Patrick Lebrun* fait partie de la brigade des petits porteurs de LA PRESSE. Mais il est aussi gardien de but au hockey, et il vient d'être proclamé le gardien par excellence du tournoi de Montréal. Dirigée par *Yvan Côté* et proclamée l'équipe la mieux disciplinée du tournoi, son équipe, les Kinsmen d'Anjou, a remporté le championnat de la classe «A» aux dépens du Pierrefonds.

*Mme Georgette Lepage*, mairesse de Brossard, procédera à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de la Bibliothèque municipale et à la célébration du dixième anniversaire de la municipalisation du service de la bibliothèque, demain à 20 h. La bibliothèque est dirigée par *Yvan-André Lacroix* et sa moyenne de livres empruntés (6,7 livres) par citoyen est la plus élevée des bibliothèques municipales des villes de plus de 50 000 depuis trois ans. En outre, en 1983, 50,6 p. cent des citoyens de Brossard étaient des usagers inscrits, alors que la moyenne des villes de même taille était de 21 p. cent pour l'ensemble du Québec.

Un rappel aux détenteurs d'un des 5 000 billets de tirage de la Chambre de commerce de Montréal. C'est aujourd'hui, à 14 h 30, à l'hôtel Reine-Elizabeth, qu'aura lieu le tirage du condominium de \$100 000.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal inaugure ce soir à 19 h, à la maison de la culture Marie-Uguay, (au 6052 boulevard Monk, à proximité du métro Monk), l'exposition *La presse la bête à cornes*, avec la collaboration des artistes *Marie Brunet*, *Suzanne Des Marais*, *Marie-Josée Grandin*, *Mona Massé*, *Marianne Moisan*, *Elise Pion* et *Brigitte Samson*. Les oeuvres de ces jeunes artistes ont été subventionnées par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec. L'exposition sera en vigueur jusqu'au 6 avril.

Entretien des lieux et aménagement d'un sentier accessible aux personnes handicapées au Bois de Belle-Rivière; mise sur pied d'un centre de documentation et aménagement d'un parc-école à l'école de Sainte-Scholastique; travaux communautaires pour aider la communauté

de l'âge d'or de Sainte-Scholastique; animation d'un kiosque d'informations à l'aéroport de Mirabel; et travaux d'embellissements extérieurs à la garderie Les bourgeons de Mirabel. La communauté de Mirabel a pu économiser près de \$50 000 grâce à l'apport de jeunes comme *Stéphane Luce*, de Saint-Hubert, et *Pierre Landry*, de Repentigny. C'était un projet *Katimavik*...

Son excellence l'ambassadeur *Roger C.O.R. Rousseau*, qui fut président du Comité organisateur et commissaire des Jeux olympiques de Montréal, vient de prendre sa retraite au ministère des Affaires extérieures.



photothèque LA PRESSE

Son excellence l'ambassadeur *Roger C.O.R. Rousseau*.

Depuis qu'il a quitté Montréal, M. Rousseau a rempli des fonctions diplomatiques au Venezuela et en Nouvelle-Zélande. Il vit maintenant à Ottawa et demande à LA PRESSE de saluer les Montréalais en général et ses collaborateurs du COJO en particulier. Dont acte.

Le Bureau de commerce de Montréal organise sa troisième soirée civique annuelle, qui aura lieu demain, au salon Oval

de l'hôtel Ritz-Carlton. *Michel Hamelin* y prononcera son premier discours public à titre de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Puisqu'il est question de *Michel Hamelin*, soulignons qu'il assume la présidence d'honneur du *Tour de l'île de Montréal*, un parcours cycliste dont il sera question jeudi à midi au foyer du *Piano Nobile* de la Place des arts.

La Chambre de commerce de Laval organise un colloque sur l'activité physique en milieu de travail, sous le vocable de *FormeAffaires*. Présidé par *Jean-Paul Dallaire*, ce colloque aura lieu demain à 11 h 30, à l'hôtel Sheraton Laval.

*Camille A. Dagenais*, président du conseil, et *Jean-Paul Gourdeau*, président et chef de la direction du groupe SNC, reçoivent leurs invités à 18 h jeudi, au Ritz Carlton, dans le cadre des festivités du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de cet important bureau d'ingénieurs conseils jadis connu sous le nom de Surveyer, Nenniger, Chênevert. On sait qu'avec la retraite de M. Dagenais, M. Gourdeau deviendra président du conseil. Le successeur de M. Gourdeau sera connu bientôt.

Dans sa dernière livraison, *Circuit fermé*, le mensuel du Centre de production de Montréal de *Radio-Canada*, rend hommage à deux administrateurs qui ont récemment adressé la parole aux membres de l'Association des cadres, soit *Me Franklin Delaney*, premier vice-président de *Radio-Canada*, et *Roger D. Landry*, président et éditeur de LA PRESSE. *Gilles Legault* assume la présidence nationale de l'Association, et *Paul Larose*, celle de la section montréalaise.

À la suite d'une entente acceptée par *Yvon Picotte*, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et le Mouvement national des Québécois, c'est la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui coordonnera les festivités de la Fête nationale, sur l'île de Montréal et sur l'île Jésus. *Jean-Marie Cossette*, président sortant de la SSJB, a signé le protocole d'entente au nom de l'organisme qu'il dirige.



## Objectif: \$250 000

■ La société Ambulance Saint-Jean a confié à *M. Pierre Laurin*, vice-président et directeur, Planification et administration, chez Alcan, la présidence de la campagne de levée de fonds pour 1986. L'objectif de cette campagne en vigueur jusqu'au 30 avril a été établi à \$250 000, et on peut faire parvenir ses dons en écrivant à Ambulance Saint-Jean, 405, boul. de Maisonneuve est, Montréal, Québec H2L 4J5. Sur la photo, on peut apercevoir *M. Richard Genin*, président du Conseil du Québec de l'ordre de Saint-Jean; *M. Guy Marinier*, commissaire provincial de la brigade de l'Ambulance Saint-Jean, et *M. Laurin*.

# NOUS AVONS DES 1987 EN STOCK

### LES PROS NISSAN DÉFIENT LE TEMPS

Des Sentra, des Stanza, des Maxima et des camions. Offrez-vous le modèle de l'année, 2 ans d'affilée. L'an prochain, votre 87 sera encore listée comme un modèle de l'année... **avantageux!**

**MAINTENANT CHEZ LES 16 PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL**



SENTRA E 4 PORTES  
**8 987\$\***



SENTRA XE COUPÉ  
**10 887\$\***

\*Taxe, transport, licence et préparation en sus



MAXIMA GXE  
20 387\$\*



STANZA E  
12 287\$\*



KING CAB E 4x2  
8 887\$\*



Procurez-vous le Programme Sécuritaire Prolongé - PSP une garantie supplémentaire sur votre véhicule.



*Un choix brillant*

**NISSAN**

**AUTOMOBILES ALEXANDER INC.**  
SAINT-LOUIS DE TERREBONNE  
4100, chemin Gascon 477-1444  
**AUTO GOUVERNEUR INC.**  
LAVAL  
1501, boul. des Laurentides 668-1650  
**GARAGE DUMOULIN LTÉE**  
Saint-François, LAVAL  
8115, boul. Levesque 665-7450  
**GARAGE MODELAUTO INC.**  
POINTE-AUX-TREMBLES  
12230 est, rue Sherbrooke 645-4546

**BAILLARGEON NISSAN INC.**  
LONGUEUIL  
760 est, rue Saint-Charles 677-8979  
**BELLEMARE NISSAN LTÉE**  
MONTREAL  
10305, avenue Papineau 382-2780  
**LABELLE NISSAN**  
BLAINVILLE  
818, boul. Labelle 430-4120  
**MANOIR NISSAN INC.**  
REPENTIGNY  
225, boul. Brien 585-5824

**BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE**  
LASALLE  
7550, rue Broadway 366-8931  
**BRUCY AUTO INC.**  
VAUDREUIL  
900, boul. Harwood, route 342 455-1434  
**MERCIER NISSAN INC.**  
MERCIER  
55 ouest, boul. Saint-Jean-Baptiste 691-9541  
**ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.**  
MONTREAL NORD  
10511, avenue Bellevue 321-8600

**CITÉ NISSAN**  
MONTREAL  
3500 ouest, rue Jean-Talon 739-3175  
**FAIRVIEW NISSAN LTÉE**  
POINTE-CLAIRE  
345, boul. Brunswick 697-9141  
**SNYDER NISSAN LTÉE**  
LACHÉ  
2125, rue Notre-Dame 634-7211  
**ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE**  
SAINT-EUSTACHE  
801, boul. Sauve 472-8666

MALGRÉ L'AVIS DU CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

# Loi 101: Québec refuse de préciser ses intentions

■ Le gouvernement québécois a rejeté hier soir un avis lui demandant de dire ce qu'il compte faire avec la Loi 101.

ANDRÉ NOËL

Plus tôt dans la journée, le Conseil de la langue française avait rendu public un avis sur la « nécessité de préciser les intentions gouvernementales en matière linguistique ».

« Plusieurs citoyens ne semblent plus savoir ce qui est permis dans le domaine de l'affichage », a affirmé Jean Martucci, président de l'organisme consultatif, lors d'une conférence de presse.

La ministre responsable de l'application de la loi, Lise Bacon, a immédiatement rétorqué qu'elle n'avait nulle intention de faire connaître tout de suite ses projets.

« Je trouve malheureux que cet avis soit publicisé maintenant, alors que deux causes sont actuellement en appel sur ce sujet », a dit Mme Bacon, dans un communiqué.

La Cour d'appel a terminé ses audiences vendredi sur deux décisions contradictoires de juges

de la Cour supérieure et s'apprête à rendre son propre jugement.

Un premier juge de la Cour supérieure a soutenu que la disposition de la Loi 101 interdisant l'affichage dans une autre langue que le français respecte la Charte québécoise des droits. Le second juge a soutenu le contraire.

« Quel que soit le jugement de la Cour d'appel, le gouvernement devra décider s'il veut garder ou non l'affichage seulement en français », a affirmé M. Martucci, lorsque des journalistes lui ont demandé pourquoi le Conseil n'attendait pas ce jugement.

Le Conseil, souligne l'avis, estime que « le vide juridique et l'ambiguïté sur la volonté d'appliquer une loi portant atteinte à ses objectifs fondamentaux ».

La confusion qui règne fait en sorte que les rues de Montréal se remplissent de nouveau d'affiches bilingues ou écrites seulement en anglais, a expliqué M. Martucci.

Mais le Parti libéral a déjà dénoncé cette situation d'ambiguïté lorsqu'il se trouvait dans l'opposition, a rappelé Mme Bacon. Et les tribunaux devraient justement contribuer à dissiper

la confusion, laisse-t-elle entendre.

La publication de l'avis, estime la ministre, est « d'autant plus inopportune qu'elle crée auprès de la population une attente d'information sur nos intentions qu'il nous est difficile de satisfaire maintenant ».

« Elle accroît, en conséquence, ce climat d'ambiguïté justement dénoncé ».

« Je serais portée à inviter les membres du Conseil non seulement à se pencher avec sagesse et prudence sur les objets de leur mandat, mais aussi à se pencher avec au moins une égale attention sur le momentum de leurs actes publics. »

## L'urgence d'agir

Au cours de la conférence de presse, M. Martucci a reconnu qu'il ne savait pas que la Cour d'appel allait tenir ses audiences en mars, lorsqu'il a remis son avis à Mme Bacon.

Il y aurait urgence d'agir, a-t-il ajouté, le français étant selon lui en recul sur plusieurs plans.

Ainsi, la Commission de protection de la langue française serait d'après lui condamnée à l'immobilisme.

Devant le refus du procureur

général du Québec de poursuivre les contrevenants à la Loi 101 jusqu'à ce que la Cour d'appel rende son jugement, la Commission n'envoie plus aucune mise en demeure, a-t-il dit.

« Ça ne sert plus à rien », a expliqué le directeur des services d'inspection de la Commission, Pierre Jolicoeur, présent à la conférence de presse.

« Dans le West-Island, Zellers a de grandes affiches seulement en anglais, mais la commission ne peut plus rien faire. »

L'avis du Conseil souligne par ailleurs que « la volonté d'apprentissage du français dans les entreprises a subi, en ces derniers temps, un recul significatif ».

À cet égard, le directeur général du Centre de linguistique de l'entreprise, Michel Guilloitte, a confié que le nombre d'hommes d'affaires qui suivent des cours de français à son centre a chuté de 40 p. cent depuis janvier, passant de 700 à 400 en deux mois.

« De nombreux hommes d'affaires s'attendent à ce que le gouvernement modifie sa politique linguistique en milieu de travail », a expliqué M. Guilloitte, qui est aussi membre du Conseil de la langue française.

# Les Québécois « sont soucieux d'apprendre pour de vrai »

■ Anxieux devant la perspective du chômage, les écoliers et les étudiants québécois veulent un enseignement concret, exigeant et mieux encadré, démontre une enquête réalisée auprès de 800 personnes.

ANDRÉ NOËL

« Les jeunes et les adultes sont soucieux d'apprendre pour de vrai », souligne le Conseil supérieur de l'éducation, dans un rapport rendu public hier.

Après avoir recueilli des centaines de témoignages, les membres du Conseil ont brossé un vaste tableau sur les attentes envers le système d'éducation :

■ Dès le plus jeune âge, les élèves étudient d'abord pour assurer leur avenir. Le Conseil s'en rejouit, mais s'en inquiète aussi.

On étudie « souvent pour découvrir un domaine ou faire carrière, plutôt que pour acquérir des connaissances nécessaires dans l'existence », constate l'enquête.

« Évidemment, on ne peut nier l'incidence positive de la préoccupation économique sur la fréquentation scolaire. Mais si la joie d'apprendre et le désir de se réaliser ne viennent pas prendre le relais de la motivation purement utilitaire, l'apprentissage est exposé à se détériorer et à se dévaloriser. »

■ Les élèves et les étudiants estiment que le système d'éducation devrait être plus « compétent ».

« C'est en jetant un regard rétrospectif sur leur cheminement qu'ils jugent des failles d'un en-

seignement qui, selon eux, les laisse souvent sur leur faim. »

Les jeunes, précisent les enquêteurs, dénoncent le laxisme du système scolaire quand celui-ci se fait trop tolérant et « les laissent aux prises avec leurs lacunes fondamentales », particulièrement en ce qui a trait à la langue maternelle et aux méthodes de travail.

■ Les étudiants veulent du « concret ». « Les difficultés que les enfants éprouvent dans leur cheminement scolaire proviennent moins des matières elles-mêmes que de la manière abstraite dont elles sont présentées », note le Conseil.

Parvenus au cégep ou à l'université, les étudiants veulent que les cours débouchent sur l'application des connaissances et, éventuellement, sur des stages.

■ Les étudiants exigent de leurs enseignants compétence, chaleur, confiance et justice.

« L'enfant désire que le maître se préoccupe de sa réussite, le soutienne. Au secondaire, les élèves apprécient que les enseignants soient sévères mais justes, et d'autant plus exigeants qu'ils sont bienveillants. »

Au collège, les étudiants voudraient que leurs professeurs se montrent moins « indifférents ». Et à l'université, on se plaint qu'ils soient trop nombreux à consacrer trop de temps à la recherche au détriment de l'encadrement de leurs élèves.

■ Les nombreux témoignages, conclut le Conseil, « invitent à des actions de nature à améliorer la qualité de l'éducation au Québec ».

## EN BRIEF

### Fraser, nouvelle version

■ Le premier ministre Brian Mulroney a donné une nouvelle version des circonstances ayant entouré la démission de l'ex-ministre fédéral des Pêches John Fraser en septembre dernier, à la suite du scandale du thon avarié. « Aussitôt que cette affaire a été portée à mon attention, la démission du ministre était assurée », a-t-il affirmé lors d'une entrevue avec le New York Times que le bureau du premier ministre a rendue publique hier. M. Mulroney a cité l'exemple de l'affaire du thon pour illustrer comment des controverses insignifiantes ont terni l'image de son gouvernement, éclipsant sa bonne performance dans d'autres domaines. L'ancien ministre des Pêches avait à maintes reprises affirmé avoir démissionné de sa propre initiative et, interrogé encore une fois à ce sujet hier, il a répété que personne ne lui avait demandé d'abandonner ses fonctions.

### Démission du directeur du PC

■ Disant qu'une « nouvelle voie s'ouvrait » devant lui, le directeur national du Parti conservateur, M. Jerry Lampert, a remis sa démission, hier, au premier ministre Brian Mulroney. Ce dernier a répondu qu'il avait reçu la lettre « avec un regret considérable » et il a vanté le travail de M. Lampert dans l'organisation du dernier congrès conservateur, qui s'est terminé samedi dernier à Montréal. En septembre dernier, M. Lampert avait suscité une vive controverse en déclarant à la Presse canadienne que le cabinet de M. Mulroney était au courant depuis des mois que la GRC faisait enquête sur les dépenses électorales du ministre des Communications, M. Marcel Masse.

### Manif du RAJ

■ Le Regroupement autonome des jeunes entend manifester jeudi et occuper des bureaux gouvernementaux, qu'il n'identifie pas, pour rappeler au gouvernement libéral sa promesse électorale d'abolir la discrimination fondée sur l'âge dans le versement de prestations d'aide sociale. En conférence de presse hier quelques représentants du RAJ ont crié leur déception envers le gouvernement libéral : « On ne croit plus à la concertation avec le gouvernement; on croit à l'affrontement. Et l'affrontement, ils vont l'avoir », menace M. Jean-Pierre Duchesneau, membre de l'exécutif national du RAJ.

### Garon à la radio

■ Le député de Lévis, Jean Garon, a fait ses premières armes hier matin comme co-animateur d'une émission radiophonique matinale. À raison de deux à trois jours par semaine, entre 7 h et 9 h, l'ancien ministre de l'Agriculture livrera sur l'antenne de CFLS-Lévis ses commentaires sur l'actualité. Il participera à l'émission les lundi et vendredi, les deux journées qu'il passe normalement dans son comté, ainsi que le mercredi, selon ses disponibilités. Son premier contrat est de courte durée. Il prendra fin en juin et les deux parties évalueront alors le succès de l'émission.

### Avantage Ottawa

■ En plus d'être défavorisés par rapport au secteur privé, certains corps d'emploi de la fonction publique québécoise sont maintenant désavantagés face au secteur public fédéral. C'est la conclusion qu'on peut tirer à la lecture de l'étude intitulée « Comparaison salariale: professionnelles et professionnels des fonctions publiques québécoise et fédérale », produite pour le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), et dont la Presse canadienne a obtenu copie. L'étude, fort détaillée, établit une comparaison entre six corps d'emploi « comparables » entre les deux fonctions publiques depuis les dernières années. L'étude statistique lève toutefois le voile sur certains faits intéressants:

— Jusqu'à 1982, les écarts entre les deux échelles, fédérale et provinciale, ne semblaient pas s'accroître substantiellement.

— Toutefois, à partir de 1982, lors de l'adoption des décrets, les échelles québécoises ont chuté, même si les fonctionnaires fédéraux ont aussi connu la limitation des salaires.

— Pour les six corps d'emploi équivalents, les écarts observés dans les maximums d'échelle « se sont révélés généralement très élevés », note le SPGQ, et « favorisant plus souvent qu'autrement les professionnels du gouvernement fédéral ».

# ANNÉE,

# APRÈS ANNÉE,



**DISTINCTION  
DE FIABILITÉ  
POUR LA  
VOITURE USAGÉE**

DÉCERNÉE À  
TOYOTA CANADA INC.  
POUR LES PERFORMANCES ET SERVICE  
EXCEPTIONNELS DE LA  
TOYOTA COROLLA  
ANNÉES-MODÈLE 1980, 1981, 1982  
ASSOCIATION CANADIENNE DES  
AUTOMOBILISTES  
1983



**DISTINCTION  
DE FIABILITÉ  
POUR LA  
VOITURE USAGÉE**

DÉCERNÉE À  
TOYOTA CANADA INC.  
POUR LES PERFORMANCES ET SERVICE  
EXCEPTIONNELS DE LA  
TOYOTA CELICA  
ANNÉES-MODÈLE 1981, 1982, 1983  
ASSOCIATION CANADIENNE DES  
AUTOMOBILISTES  
1984

## Un cameraman de R.-Canada intente une poursuite de \$95 000 contre un policier

■ Ronald Armstrong, un cameraman contractuel de Radio-Canada, a intenté hier une poursuite conjointe de \$95 700 à titre de dommages, contre la Communauté Urbaine de Montréal et un de ses policiers, Alain Huot.

### JOYCE NAPIER

Dans sa poursuite inscrite en Cour supérieure, Armstrong réclame \$50 000 à titre de dommages exemplaires et \$20 000 à titre de dommages moraux. Le cameraman veut également qu'on lui remette \$20 000 pour perte de revenus, \$3 200 pour avoir dû s'absenter de son travail pendant quatre jours et \$1 500 pour ses honoraires d'avocat.

La réclamation du cameraman, qui a été acquitté la semaine dernière d'un accusation de voies de fait sur le policier Huot, se chiffre donc au total à \$95 700. L'incident à l'origine de cette aventure judiciaire est survenu le 15 septembre dernier, à l'occasion d'une prise d'otages dans le quartier Saint-Michel.

Cette fin de semaine, en effet, Armstrong travaillait avec son fils, Ronald Armstrong junior et l'amie de celui-ci, Chantal Beyries.

La police avait fait évacuer les curieux d'un périmètre de sécurité formé autour de la maison où Réjean Mathurin, un évadé de prison, avait pris une famille en otage.

Des policiers avaient demandé à Mlle Beyries d'évacuer le périmètre en question. Il s'ensuivit une échauffourée entre Armstrong et des policiers, dont Huot.

Le cameraman fut accusé de voies de fait sur Huot qui soutenait qu'il avait été frappé par Armstrong. Voilà plus d'une semaine, le juge Gabriel Lussier, de la Cour des sessions, acquittait le cameraman au terme d'un procès d'une demi-journée, en soulignant que pas un seul témoin n'était venu corroborer la version de l'agent Huot.

Des photographies, prises par des collègues d'Armstrong lors de cet incident, ont été déposées en preuve au cours du procès.

## STENDHAL CHEZ EATON

POUR VOUS...



### En vedette chez Eaton: les Bio-program de Stendhal avec une offre de lancement!

Profitez de notre offre de lancement pour faire l'essai des Bio-program de Stendhal. Un ensemble-beauté de 4 fabuleux produits Stendhal, vous est offert pour l'occasion à un prix très avantageux. Hypo-allergéniques, les produits de la gamme Bio-program sont conçus pour faire échec au stress de la vie quotidienne. Riches en hydratants naturels, ils aident à stimuler la régénération des cellules tout en contribuant à adoucir et à protéger la peau. Après un hiver québécois, votre peau requiert un surcroît de soins. Donnez-lui un bon coup de pouce grâce à cette offre de lancement chez Eaton. Offre en vigueur jusqu'au 29 mars. Votre ensemble-beauté comprend: 50 mL d'eau Bio-tonic, 30 mL de crème hydratante 24 heures Bio-confort, 30 mL de crème protectrice de jour Bio-superform et 50 mL de Bio-démaquillant. 25.00 l'ens.

#### De la collection Stendhal chez Eaton (non représentés):

1. Bio-concentré contribuant à la régénération cellulaire. Deux fioles de 20 mL chacune. 87.00 l'ens.
2. Bio-contour des yeux, 15 mL. 36.50 ch.

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval et Rockland. Rayon 216.

Venez ou téléphonez: 284-8484



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

# APRÈS ANNÉE,

# TOYOTA EST LA FIABILITÉ MÊME AU CANADA.



**DISTINCTION DE FIABILITÉ POUR LA VOITURE USAGÉE**

DÉCERNÉE À  
**TOYOTA CANADA INC.**  
POUR LES PERFORMANCES ET SERVICE EXCEPTIONNELS DE LA  
**TOYOTA COROLLA**  
ANNÉES-MODÈLE 1982, 1983, 1984  
ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES  
1985

Les résultats officiels du sondage le plus récent de l'Association canadienne des automobilistes sur la durabilité des véhicules, englobant 142 modèles de voitures, ont été dévoilés. Avec plus de 15 000 questionnaires retournés, Toyota se voit décerner la "Distinction de fiabilité pour la voiture usagée" pour la troisième année consécutive!

La grande gagnante cette année, la Corolla, remporte donc pour la deuxième fois cet honneur. Voici d'ailleurs deux des principales raisons de cette victoire. 91% de tous les propriétaires de Corolla se disent très satisfaits de leur voiture, compte tenu du prix d'achat, du coût d'opération et de la faible fréquence des réparations. 94% des propriétaires de Corolla affirment qu'ils feraient le même choix s'ils avaient la possibilité de revenir au jour même de leur achat.

La Corolla est gagnante sur toute la ligne parce qu'elle vous offre une fiabilité et une valeur que la plupart des propriétaires de voitures disent retrouver avec tous les modèles Toyota. En fait, selon le sondage de la CAA, aucune autre japonaise, ni "les 4 Grands" américains ou les principales marques européennes (incluant Volkswagen et BMW) ne se classent à un rang aussi élevé que Toyota pour ce qui est de la satisfaction du propriétaire ou de la fidélité à la marque.

Toyota Canada Inc. et ses concessionnaires à travers le Canada sont heureux d'accepter la "Distinction de fiabilité pour la voiture usagée" pour la troisième fois. C'est ce qui prouve qu'au Canada, Toyota fabrique les voitures, les camionnettes et les fourgonnettes qui sont la fiabilité même, année

**QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS! TOYOTA**



## COMMISSION D'ENQUÊTE COLLISION FERROVIAIRE HINTON

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la COLLISION FERROVIAIRE HINTON débute ses AUDIENCES PUBLIQUES afin de recueillir les dépositions concernant les faits, et ce, devant la Commission à 9:30 a.m. le 24 mars 1986 dans la Salle d'Audience du Bureau de la Commission, au 1200 Tour Royal Trust, 100e rue et 102 A avenue, Edmonton, Alberta. Téléphone: (403) 420-4734.

Les témoins qui ont déjà contacté la Commission et qui doivent présenter leur déposition durant ces procédures seront informés directement par le Conseil de la Commission quant à la date et l'heure de leur(s) comparution(s).

Tout autre personne désirant fournir de l'information ou présenter son témoignage devant la Commission, se doit de contacter RODERICK A. McLENNAN, C.R. du Conseil de la Commission, au bureau de la Commission.

L'HONORABLE JUGE R.P. FOISY  
COMMISSAIRE

Transports  
Canada

Transport  
Canada

Canada

# Rémillard ne voit pas de désaccord fondamental entre Léon Dion et lui



Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, a commenté hier la démission du professeur Léon Dion à titre de conseiller constitutionnel du gouvernement.

laserphoto PC

■ QUÉBEC — Une semaine après le fait, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard, « cherche encore un désaccord vraiment fondamental » entre lui et le professeur Léon Dion, qui a démissionné lundi dernier du poste de conseiller spécial du ministre en matières constitutionnelles.

**GILBERT BRUNET**  
de notre bureau de Québec

Minimisant la mésentente entre lui et M. Dion, qui qualifie l'abandon de la clause « nonobstant » par Québec « d'erreur stratégique, d'improvisation et d'imprudence », le ministre a dit hier que M. Dion a simplement « préféré reprendre sa liberté d'expression ».

Cependant, pour le chef de l'opposition, le départ de M. Dion est « le signe de l'importance de l'enjeu de ce dossier ». M. Pierre Marc Johnson a fait part à LA PRESSE de son intention d'en faire même le sujet d'une motion de blâme. Celle-ci sera présentée aujourd'hui à l'Assemblée nationale et discutée probablement jeudi.

Pour « tester » la volonté du gouvernement dans ce débat sur la clause « nonobstant », l'opposition péquiste présentera également un amendement à l'article 231 du projet de loi 2 (réforme de la fiscalité), dans le but de ré-

introduire dans une loi québécoise cette clause dérogatoire à la Charte canadienne des droits.

Selon M. Rémillard, le gouvernement du Québec a décidé, par décret adopté le 5 mars dernier, que « les Québécois et Québécoises doivent avoir le même degré de protection que tous les autres citoyens canadiens ».

Cette réponse reprend celle que le premier ministre Bourassa servait à M. Johnson, la semaine dernière, au jour de la rentrée parlementaire.

Le décret du 5 mars n'avait toutefois jamais été rendu public. M. Rémillard l'a fait hier, en réponse à M. Dion et à l'appui de sa démonstration que « le gouvernement n'a fait aucune concession à Ottawa, dans une négociation constitutionnelle qui n'est d'ailleurs pas commencée ».

Le texte du décret se lit ainsi : « De ne pas inclure systématiquement dans les lois québécoises — (ce que faisait le gouvernement du Parti québécois depuis 1982) — une clause les soustrayant aux dispositions de certains articles de la Charte canadienne des droits et libertés, étant entendu que le gouvernement pourra se prévaloir de cette prérogative à chaque fois que le lui dictera l'intérêt collectif ».

**Dion savait ce qui venait**

M. Rémillard ajoute que le professeur Dion a été associé à la préparation de cette position adoptée par le Conseil des ministres le 5 mars. Mais il ne rappelle pas que M. Dion a démissionné le lundi 10 mars, cinq jours plus tard, même si cette démission n'a été connue et commentée qu'hier.

« Il s'agit d'un débat fondamental, a dit M. Johnson, et la démission de M. Dion aura pour effet de rendre ce débat plus comestible, plus politique et moins juridique. »

« Même si on ne se bat pas dans les autobus à ce sujet », disait-il la semaine dernière.

Sur le fond, M. Rémillard répond que le recours systématique à la clause « nonobstant » était, pour le PQ, un symbole. « Nous, libéraux, en faisons un principe : que les Québécois aient les mêmes protections que les autres Canadiens par rapport aux lois du Parlement », précise le ministre.

Sur la forme, M. Rémillard minimise l'incident en répétant que M. Dion demeure non seulement son ami mais sera toujours son conseiller « sur certains points précis : la liberté de parole, de critique, c'est quelque chose de merveilleux », insiste le ministre.

Pour M. Johnson, au contraire, M. Dion met, en quittant le poste de conseiller qu'il n'occupait que depuis six semaines, le doigt sur trois points fondamentaux :

■ « la Charte canadienne est incomplète et l'utilisation systématique de la clause dérogatoire permettait, en attendant tous les jugements des tribunaux, une certaine compatibilité des lois du Québec » ;

■ « il n'est pas établi qui va interpréter le droit », ajoute M. Johnson ; or, le droit civil, au Québec, a été « rudement acquis, dans l'histoire, et on semble disposé à en faire bon marché » ;

■ enfin, le chef de l'opposition estime que l'abandon par Québec de la clause « nonobstant » équivaut à « reconnaître ce qui a été la pierre angulaire du rapatriement de la constitution, par le gouvernement Trudeau, en 1982 : les relations entre le gouvernement du Canada et celui du Québec ne sont toujours pas établies par une négociation constitutionnelle ».

## M. Michaud a la fièvre du printemps!

Jusqu'à Pâques

de **40 à 60%**

d'escompte

sur tous les bijoux  
et toutes les  
montres!

## LA FIÈVRE DE L'OR!

de **40 à 60%** d'escompte  
sur la valeur  
réelle au  
**RAYON du BIJOU.**

Chez C.M. Michaud, le printemps nous monte à la tête et nos prix, déjà très bas, baissent encore plus! Toute notre superbe collection printanière de boucles d'oreilles, pendentifs, bagues, bracelets, chaînes, colliers de perles, bijoux à diamants, en or et en argent, vous est offerte à prix réduits de 40 à 60%. De vrais « oeufs-pâques » pour Pâques!

Voyez ces exemples:

|                            | Valeur réelle | Prix C.M. Michaud | PRIX SPÉCIAL*   |
|----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Boucles d'oreilles or 10 K | 114 \$        | 76 \$             | 62,70 \$ - 45%  |
| Chaînes or 10 K 18"        | 253 \$        | 169 \$            | 126,50 \$ - 50% |
| Bagues à pierre pour homme | 360 \$        | 240 \$            | 144,00 \$ - 60% |

\* Escomptes appliqués sur la valeur réelle.

DU DIX-SEPT  
AU VINGT-NOUF  
MARS!

## CADEAU GRATUIT!

Un joli cœur en or dans son écrin exclusif gratuit avec chaque achat.



POUR PÂQUES  
C'EST  
MICHAUCOLAT?

OUI  
MA  
PÂQUERETTE!



Bijouterie C.M. Michaud  
937 est, Bélanger, MONTRÉAL  
279-4527

«La plus belle collection de bijoux et de montres au pays à prix d'escompte C.M. Michaud.»

## LA FIÈVRE DE L'HEURE!

de **40 à 60%**

d'escompte sur plus de  
**1 600 modèles**  
différents de  
**MONTRES**  
réputées.

La plus grande salle de montres au pays peut satisfaire votre passion de l'heure. C.M. Michaud a réduit de 40 à 60% le prix suggéré de plus de 1 600 modèles différents de montres renommées, comme Seiko, Lassale, Pulsar, Bulova, Citizen, Omega, Longines, Michel Herbelin, Concord, Piaget, Baume & Mercier, Movado. Profitez-en! Le printemps, ça se fête jusqu'à Pâques chez C.M. Michaud.



Nous pouvons limiter les quantités. Pas de plan mise de côté. Prix spéciaux en vigueur du 17 au 29 mars 1986.

## \$500 d'amende pour le député Tremblay

■ QUÉBEC (PC) — Le député conservateur de Lotbinière aux Communes, Maurice Tremblay, a été condamné hier à \$500 d'amende et à une probation de deux ans pour assaut.

M. Tremblay, qui a été élu lors du scrutin du 4 septembre 1984, avait été reconnu coupable, le 14 février dernier, de voies de fait avec lésions sur la personne du président de l'Association conservatrice de son comté, M. Robert Desaulniers.

La sentence a été prononcée par le juge Marc Dufour, de la Cour des sessions de la paix, à Arthabaska.

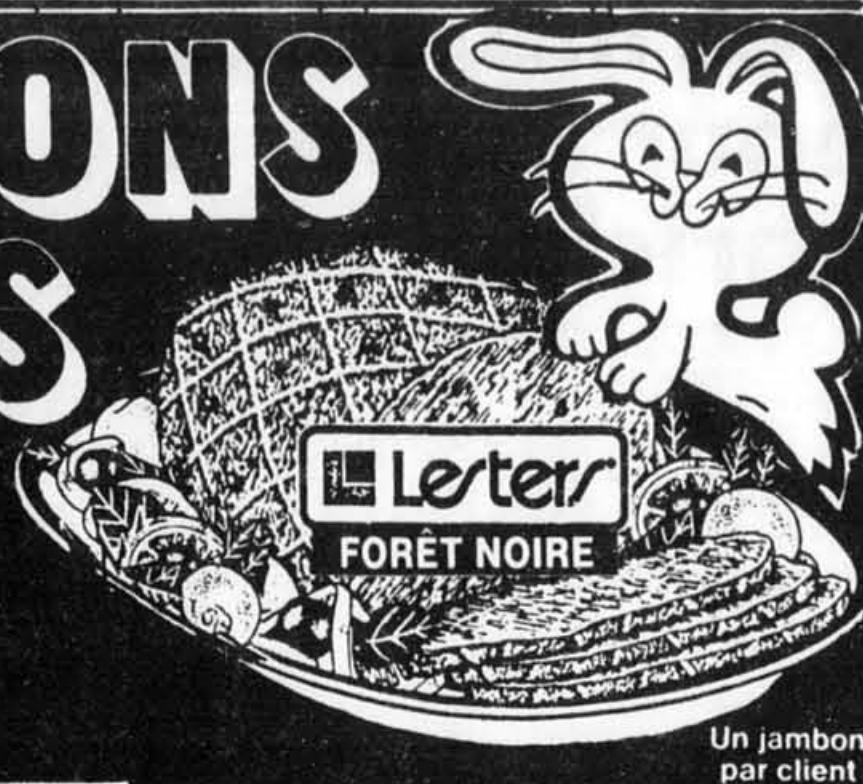
Une dispute concernant le paiement de certains comptes de la campagne électorale aurait été à l'origine de la bousculade, au cours de laquelle M. Desaulniers avait subi une fracture du nez.

L'incident s'était produit au domicile de la victime, à Davé-luyville, le 24 mai 1985.



# 1000 JAMBONS GRATUITS

Sur achat d'un vidéo, télécouleur, système de son, micro-onde, de plus de \$450



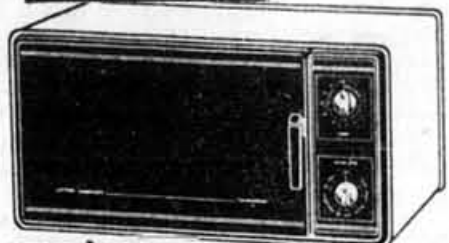
Un jambon par client

## 1 AN SANS INTÉRÊT

### STOP

\* SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS

**Emerson**



**FOUR À MICRO-ONDES**  
• Minuterie 30 minutes • Décongélation • Puissance de 400 watts  
• Modèle R-501

**\$199<sup>99</sup>**

**Technics**



**AMPLIFICATEUR STÉRÉO**

- puissance de 35 watts canal
- entrée tape monitor
- contrôle de tonalité

**\$99<sup>99</sup>**

LIMITE 1 PAR CLIENT

**RCA**

**TÉLÉCOULEUR 20"**  
Modèle FKR-425

- Syntonisation VHF-UHF
- 100% transistorisé
- Auto-couleur

**\$333<sup>99</sup>**

COMPTANT SEULEMENT



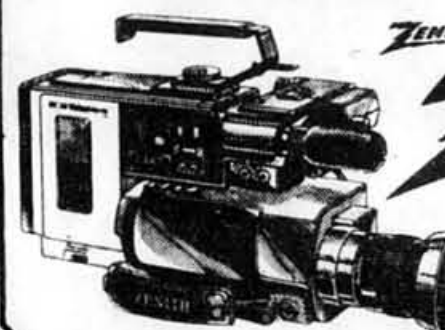
**Emerson**

**TÉLÉCOULEUR 20"**  
Modèle ECR-211

- Télécommande 12 fonctions
- Syntonisation 12 présélections

**\$399<sup>99</sup>**

COMPTANT SEULEMENT



**ZENITH VHS**  
**ZENITH**  
RABAIS DE \$511  
Maintenant

**\$988<sup>99</sup>**

comptant seulement

**CAMÉRA et MAGNÉSCOPE À CASSETTE**

combinés dans un même appareil

- Viseur électronique permettant instantanément la lecture sur place
- Haute sensibilité, décalages réduits pour prises de vue nécessitant aussi peu que 15 lux
- Objectif zoom 6X automatique / manuel à rendement élevé, avec possibilité de réglage macro-foyer
- Commandes automatiques de l'équilibre des blancs et du diaphragme
- Fonctionnement sur C.A., bloc d'alimentation ou adaptateur pour batterie d'automobile

**\$1000 GRATUIT**  
en location de films

**ELECTROHOME**

**TÉLÉCOULEUR 14"**  
Modèle 33CC 11

- Télécommande accès direct
- Ecran bleu optique
- Syntonisation électronique 12 canaux

GRATUIT  
\$500 en location de films

Versement comptant \$272.41  
Prix Saucier \$469.99

**\$19<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**ColorTrak RCA**

**MONITEUR COULEUR 20"**  
Modèle FKR 490

- Télécommande à 22 fonctions
- Entrée audio / vidéo
- Réglage couleur et contraste automatiques
- Affichage à l'écran

GRATUIT  
\$500 en location de films

Versement comptant \$174.11  
Prix Saucier \$599.99

**\$39<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**Panasonic**

**TÉLÉCOULEUR 20"**  
Modèle PC-2063

- Syntonisation électronique 127 canaux
- Télécommande accès direct à 20 fonctions
- Ecran «Quintrix»
- Système «Color Pilot»
- Affichage à l'écran

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$283.11  
Prix Saucier \$699.99

**\$39<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**ELECTROHOME**

**MONITEUR COULEUR 20"**  
Modèle 48-CB14

- Entrée audio-vidéo
- Télécommande à 18 fonctions
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Tube-image bleu optique

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$228.61  
Prix Saucier \$649.99

**\$39<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**Emerson**

**MAGNÉSCOPE VHS**  
Modèle VCR-910

- Accès frontal
- Télécommande 9 fonctions à infrarouge
- Programmable 4 / 14 jours
- Syntonisation électronique

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$191.61  
Prix Saucier \$549.99

**\$33<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**RCA**

**MAGNÉSCOPE VHS**  
Modèle VLT-471

- Télécommande à infrarouge
- Programmation jusqu'à 1 an / 8 événements
- Syntonisateur électronique à multibandes
- Affichage à l'écran
- Rebobinage automatique

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$283.11  
Prix Saucier \$699.99

**\$39<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**ELECTROHOME**

**MAGNÉSCOPE VHS HI-FI**  
Modèle AVR-38

- Stéréo Hi-Fi
- Accès frontal
- Télécommande 25 fonctions à infrarouge
- Rebobinage automatique

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$296.11  
Prix Saucier \$799.99

**\$47<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**SHARP**

**MAGNÉSCOPE VHS**  
Modèle VC-388

- Stéréo Dolby
- 8 programmes / 14 jours
- 4 têtes
- Effets spéciaux complets
- Syntonisation électronique 139 canaux

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$441.11  
Prix Saucier \$899.99

**\$44<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**HITACHI**

**MONITEUR COULEUR 21"**  
Modèle CT-2000

- Entrée et sortie audio / vidéo
- Ecran haute résolution
- Commande des basses et des aiguës
- Entrée RGB
- Télécommande à 18 fonctions

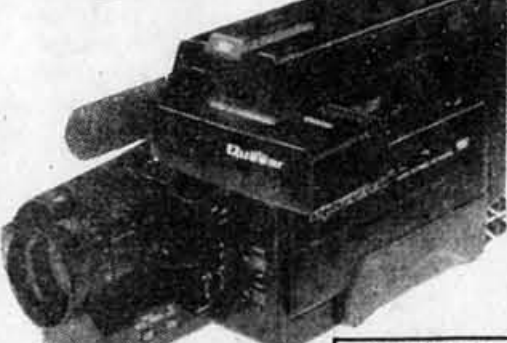
GRATUIT  
\$500 en location de films

Versement comptant \$490.11  
Prix Saucier \$999.99

**\$49<sup>99</sup>**  
x 12 mois



**Quasar**



**CAMCORDER CAMÉRA VIDÉO**  
Modèle VM-10K

- Sensibilité 10 LUX
- Amertume focale de F 1.2
- Enregistrement de 2 heures et 40 minutes
- Viseur électronique
- Équilibre automatique du blanc
- Mise au foyer automatique

GRATUIT  
\$1000 en location de films

Versement comptant \$511.11  
Prix Saucier \$1899.99

**\$129<sup>99</sup>**  
x 12 mois

**Sansui**

**TÉLÉCOMMANDE INTELLIGENT SUPER COMPO IS-900P**

**140 WATTS**



CONTRÔLEZ TOTALEMENT VOTRE SYSTÈME DE SON GRÂCE AU RS-100 À INFRAROUGE

**L'ensemble comprend:**

- Amplificateur intégré 70 watts par canal, modèle A-900P.
- Syntonisateur digital quartz AM-FM stéréo, modèle T-900.
- Magnétophone à cassettes stéréo DOLBY contrôles logiques, modèle D-35 CF.
- Table tournante tangentielle, programmable, modèle PL-55.
- Télécommande infrarouge 8 fonctions, modèle RS-100.
- 2 haut-parleurs à 3 voies, 125 watts chacun, modèle HS-3125.
- Cabinet audio, modèle GX-900.

Versement comptant \$762.11  
Prix Saucier \$1,799.99

**\$99<sup>99</sup>**  
x 12 mois

**80 MOIS DE GARANTIE**

2% EXTRA SUR CARTES DE CRÉDIT

\* SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

**LA TRANQUILLITÉ AU FOYER**

M. SAUCIER VOUS OFFRE LA TRANQUILLITÉ AU FOYER GRÂCE À SA GARANTIE DE 80 MOIS POUVANT COUVRIR LES PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ET LE SERVICE À DOMICILE MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT

**SERVICE 5 ÉTOILES**

- UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS DIPLÔMÉS
- UN ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ULTRA MODERNE DÉPASSANT LES NORMES
- UN SERVICE AUTORISÉ SUR GARANTIE DES PLUS GRANDES MARQUES
- RÉPARATIONS SUR APPAREILS HORS GARANTIE
- FLOTTE DE CAMIONS POUR SERVICE À DOMICILE

**GRATUIT \$1000 DE LOCATION DE FILMS**

Une valeur de \$100 à \$1000 applicable sur la location de films de notre club vidéo à l'achat d'un vidéo et/ou d'un téléviseur de \$500 et plus.  
**PLUS DE 3000 FILMS VHS FRAIS D'INSCRIPTION \$20**

**Le Super Marché de l'Électronique®**

**POINTE-CLAIRE**

971, boul. St-Jean nord, 694-9180 (près du restaurant Chi-Chi's)

**LONGUEUIL**

2904, chemin Chambly, 651-0070

**MONTRÉAL**

10090, St-Laurent, 389-3541

**SHERBROOKE**

2300 o. King, 563-9191

## CONSTRUCTION: LES SYNDICATS DÉPOSENT LEURS DEMANDES

## Des hausses de 5 p. cent pour 1986, indexation et enrichissement par la suite

■ Les principaux syndicats de la construction demandent des hausses salariales de 5 p. cent pour 1986, l'indexation et un enrichissement par la suite, la réduction de la semaine de travail, des améliorations aux avantages sociaux et une participation patronale accrue au fonds de pension.

LISA BINSSE

La FTQ-construction, le Conseil provincial des métiers de la construction (international) et la CSN-construction déposaient hier leurs principales demandes aux employeurs de l'industrie, regroupés au sein de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Par la même occasion, ils ont demandé une rencontre syndicat-employeurs le 25 mars prochain pour fixer un échéancier pour la négociation des clauses particulières et générales. Les négociations pourraient se dérouler pendant le mois d'avril. Le décret gouvernemental qui encadre les con-

ditions de travail des 105 000 ouvriers de la construction prend fin le 30 avril prochain.

Dans le détail, les demandes syndicales sont les suivantes: la FTQ-construction et le Conseil, regroupés pour fins de négociations, veulent un contrat de trois ans qui prévoit pour 1987 et 1988 l'indexation au coût de la vie et un enrichissement additionnel de 2 p. cent.

Les deux veulent aussi une contribution accrue des employeurs au fonds de pension de l'ordre de 4 p. cent en 1986, 5 p. cent en 1987 et 6 p. cent en 1988 et une amélioration des primes et des autres avantages sociaux. La contribution des employeurs au régime d'assurance serait maintenue.

De plus, ils visent cette année à obtenir une réduction de la semaine de travail. La demande est de réduire à 32 heures la semaine de 40 heures. Mais il s'agit d'une première demande. Le but recherché est de casser le « pattern » du 40 heures, donc ils pourraient s'accommoder de moins. Il se-

rait aussi question d'interdire le temps supplémentaire.

La FTQ-construction réitère cette année sa demande prioritaire et particulière, soit un régime de sécurité du revenu pour ses membres.

CSN

Quant à la CSN-construction, celle-ci demande un contrat de deux ans avec, pour 1987, l'indexation au coût de la vie et 2 p. cent d'enrichissement. Elle désire aussi voir la semaine de travail de 40 heures réduite à 37 heures et demie. Au chapitre du fonds de pension, elle réclame une participation patronale additionnelle de \$0,30 de l'heure en 1986 et de \$0,60 de l'heure en 1988.

Au plan normatif, la CSN-construction veut se protéger contre le travail au noir et veut obtenir une formule d'ancienneté par chantier pour ses membres.

L'AECQ a déjà indiqué qu'elle veut réduire ses coûts d'opération, notamment en éliminant certaines clauses non productives, comme les pri-

mes. Elle désire aussi trouver des formules plus souples pour les conditions de travail dans le secteur de la construction résidentielle et éliminer le travail au noir.

Négociations

La FTQ-construction et le Conseil sont particulièrement intéressés à tenir des négociations par métier, pour les clauses particulières, en plus d'une négociation sur les clauses générales. L'AECQ, qui n'est pas très chaude à l'idée, a indiqué qu'elle donnerait une réponse à cette requête lorsque les demandes syndicales seraient déposées.

Convaincue que les employeurs ne veulent pas négocier, la FTQ-construction va tenter d'obtenir de ses membres des mandats pour recourir, dès le 1er mai, aux moyens de pression, dont la grève. Quant au Conseil, dont certaines sections locales auraient déjà mandaté leurs exécutifs de débrayer si nécessaire, on envisage la possibilité de demander la conciliation.

## SAINT-LUC ET L.-H.-LAFONTAINE

## Les deux conflits réglés, un troisième éclate

■ Les deux conflits de travail qui sévissaient dans les hôpitaux Saint-Luc et Louis-Hypolite-Lafontaine ont connu, hier, un dénouement rapide. Mais, au même moment, d'autres travailleurs hospitaliers de Louis-Hypolite-Lafontaine protestaient contre leurs conditions de travail et la situation qui prévaut dans leur établissement.

JULES RICHER

Les 1 500 employés de l'hôpital Saint-Luc ont entériné hier l'entente survenue vendredi entre leur syndicat et la direction de l'établissement. Ces derniers avaient débrayé illégalement pendant deux heures, jeudi, pour manifester leur désaccord face à une décision administrative de l'hôpital affectant leurs vacances estivales.

Quant aux 70 employés de la buanderie de l'hôpital Louis-Hypolite-Lafontaine, ils sont rentrés au travail ce matin au terme de quatre jours de grève illégale, après qu'ils aient accepté les résultats des négociations qui se sont tenues vendredi. Ce conflit avait été déclenché par un différend portant sur le nombre de travailleurs présents lors des jours fériés.

Entre-temps, d'autres employés de l'hôpital Louis-Hypolite-Lafontaine manifestaient devant l'institution pour protester contre un décision administrative semblable à celle qui a causé le conflit à l'hôpital Saint-Luc. De plus, ils dénonçaient les coupures de budget qui, expliquent-ils, affectent les conditions de travail et la qualité des soins dans l'hôpital.

Ententes

Selon les représentants syndicaux et patronaux de Saint-Luc et Louis-Hypolite-Lafontaine, la solution des deux conflits a été à la satisfaction des deux parties.

Dans le cas de Saint-Luc, ce sont les décisions de l'administration de l'hôpital d'élargir de trois à quatre mois la période où les employés d'entretien peuvent prendre leurs vacances estivales et de hausser le nombre minimal de travailleurs qui doivent demeurer au poste pendant les mois de juillet et d'août, qui avait mis le feu aux poudres. D'après un porte-parole patronal, M. Robert Racicot, les deux parties ont réussi à d'entendre sur ces deux points.

A Louis-Hypolite-Lafontaine, le syndicat proposait que 15 employés travaillent à la buanderie lors des jours fériés et l'hôpital exigeait qu'il y en ait 30. Un compromis a été accepté, qui fixe à 25 le nombre de travailleurs présents.

Des négociations se poursuivront toutefois jusqu'à la fin de l'année sur d'autres points litigieux, notamment les postes permanents demeurés vacants.

La direction de l'hôpital avait dû recourir aux services de buanderies privées pendant la grève.

## La conférence de l'OIT débute aujourd'hui à Montréal

■ Bill McKnight, ministre du Travail du Canada, ne peut prévoir ce qui ressortira de la 12e conférence régionale des États d'Amérique, membres de l'Organisation internationale du travail (OIT), dont les travaux débutent aujourd'hui dans la métropole. L'important, estime-t-il, est que cette rencontre permette aux 33 pays intéressés de se « parler et de tenter ensemble de résoudre les problèmes ».

LISA BINSSE

« C'est difficile, a-t-il dit, de prévoir ce qui peut ressortir de cette conférence. Mais ce qui importe, c'est qu'elle représente un lieu privilégié de discussion. Elle permet aux représentants des différents pays de cerner les problèmes et de tenter de trouver des solutions, ensemble. »

L'OIT, une agence spécialisée des Nations unies créée en 1919, tient des conférences régionales à tous les quatre ou cinq ans. Celle-ci réunit au Château Champlain quelque 400 délégués représentant 33 pays des trois Amériques: du Nord, Centrale et du Sud.

C'est la troisième fois que le Canada accueille l'OIT. Le siège de cette organisation tripartite — gouvernement, entreprises, syndicats — a été transféré de Genève à l'université McGill pendant la Deuxième Guerre Mondiale, soit de 1940 à 1948. L'OIT est revenue à Ottawa en 1966 pour y tenir sa huitième conférence régionale et revient maintenant à Montréal, pour la 12e conférence.

Durant la conférence de neuf jours, les délégués examineront le rapport du directeur général du Bureau international du travail, Francis Blanchard, qui porte sur l'évolution des activités de l'OIT dans les Amériques, et se pencheront sur des sujets importants, dont le développement rural, les populations indigènes, les relations de travail et le développement.

Au chapitre des relations industrielles, les délégués discuteront notamment de l'incapacité de certains pays, à cause de leurs situations économiques, de vraiment mettre en application les normes internationales du travail en ce qui a trait à la protection du travailleur et de ses droits.

M. McKnight dirige la délégation canadienne à la conférence en plus de la présider, comme le veut la tradition. Pierre Paradis, ministre du Travail au Québec, doit aussi y participer cette semaine.

Soldes  
DE BOTTES POUR LA PLUIE

Bottes imperméables pour dames...  
ayez les pieds bien au sec!

11<sup>99</sup>

paire Sears ord. 15\$

Élégante botte vous permettant d'affronter les intempéries!  
Modèles 12" haut offert en gris, noir, bleu ou fuchsia. Pointures 5 à 10. No 3567.

Bottes Kamik pour enfants... ils  
seront protégés même sous la pluie!

Modèle 9" haut pour filles et garçons. Bleu ou rouge (avec semelle blanche). Pointures 5 à 12. Paire..... 6.99\$

Prix en vigueur jusqu'au 22 mars 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •  
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville Saint-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 430-9980; St-Jean Carrefour Richelieu, 349-2651. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

## Accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec des mineurs, Young est cité à son procès

Au terme d'une enquête préliminaire d'une demi-journée, hier, le propriétaire d'une équipe multi-sports de jeunes athlètes, avec qui il aurait eu des relations sexuelles, a été cité à son procès par le juge Joseph Tarasovsky, de la Cour des sessions.

### JOYCE NAPIER

J. Ainslie Young, 53 ans, de Roxboro, aurait eu des rapports sexuels avec quatre adolescents de l'est de la métropole, âgés de 12 à 16 ans, et ce pendant une période de cinq ans, soit des mois de septembre 1981 à février 1986. Il répond en tout à 12 accusations d'agression sexuelle, d'attentat à la pudeur, et de grossière indécence.

Une ordonnance de non-publication interdit aux journalistes de rapporter les témoignages

entendus lors de cette enquête. L'accusé, détenu depuis son arrestation, le 20 février dernier, connaîtra la date de son procès demain.

On sait par ailleurs que Young a déjà comparu devant la Cour des sessions hier, avant la tenue de cette enquête, pour répondre à six autres accusations d'agression sexuelle. Il aurait eu des relations illicites avec deux autres jeunes victimes, durant la même période.

C'est une des victimes de Young qui a mis les policiers sur les traces de l'accusé voilà un mois. Des agents du service Police-Jeunesse donnaient au début du mois de février une conférence dans une école du nord de la métropole sur les rapports sexuels illicites en milieu familial. La jeune victime s'était alors levée pour faire des aveux aux conférenciers.

### AU BURUNDI

## Missionnaire canadien condamné pour avoir incité des enfants à la débauche

■ BUJUMBURA, Burundi (AFP) - Le tribunal de grande instance de Ngozi (nord du Burundi) vient de condamner un missionnaire canadien à cinq ans de prison et au paiement d'une amende de 50 000 francs burundais (environ \$550) pour incitation de jeunes enfants à la débauche et à la prostitution, a rapporté hier le journal quotidien « Le Renouveau » du Burundi.

Le père Maurice Giroux, 57 ans, professeur de sciences au petit séminaire de Muyinga (nord-est du pays) depuis 1981, a été interpellé le 15 février dernier par la police judiciaire à la suite d'une requête du gouverneur de la province pour enquêter sur les atteintes aux bonnes mœurs dont était soupçonné le missionnaire.

Le père Giroux a reconnu avoir entraîné, détourné et prostitué des petits enfants en con-

trepartie des sommes d'argent allant de 15 à 1 000 Fbu et des objets de valeur tels une radio-cassette, une montre, des chaussures et des draps.

Il a nié cependant avoir abusé gravement de ces enfants estimant, qu'en tant qu'homme de sciences, il n'aurait pas commis des actes barbares mettant en danger une vie humaine.

## ACCUSÉ DE MÉFAIT PUBLIC

## Le journaliste Gervais obtient une libération conditionnelle

■ Après avoir plaidé coupable à une accusation de méfait public, le chroniqueur de LA PRESSE, Raymond Gervais, s'en est tiré avec une libération conditionnelle assortie d'une probation d'un an.

C'est le juge Monique Dubreuil, de la Cour des sessions, qui a décidé du sort du journaliste, en congé de maladie depuis ces incidents survenus en novembre dernier.

Gervais était accusé d'avoir fait entreprendre une enquête à la police, dans le but de l'induire en erreur. Il s'était en effet dit victime de deux attentats, soutenant d'abord avoir été la cible d'un tireur au début de novembre, peu après avoir quitté le Palais de justice. Quelques jours plus tard, il déclarait à la police qu'un individu armé avait ouvert le feu sur lui, dans un stationnement de la rue Viger. Gervais portait alors une veste pare-balles depuis quelques jours.



Au Sanctuaire du Mont-Royal vous n'avez plus à craindre les effets secondaires d'une fournaise boulimique sur vos actifs. Fini. À tout jamais. Les gens bien et perspicaces l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Vivre mieux est la façon la plus subtile de se distinguer. C'est pourquoi

nous insistons sur une architecture d'avant-garde. Sur une finition soignée et une isolation de qualité supérieure. Sur d'immenses salles de bains. Sur deux terrasses pour chaque propriétaire. Sur de grandes baies vitrées qui vous permettent une vue superbe: Montréal est à vos pieds.



DERNIERE PHASE: EN VENTE

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie

CONDOMINIUMS PRIVILEGES EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

1 ch. à coucher: 1.035 pi. car. + \$129.500 + 2 ch. à coucher: 1.323 pi. car. + \$163.500 + 3 ch. à coucher: 1.710 pi. car. + \$214.500 + Penthouses: 2.215 pi. car. + \$411.000 + (SECON DISPONIBILITÉ)

### PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.  
342-4488

GBS  
GENERAL  
BEARING SERVICE

POUR QUE  
ÇA ROULE

Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

1226, rue Notre-Dame Ouest 1918, boul. des Laurentides  
5753, rue Hochelaga 805, boul. Ste-Foy (L. Long.)  
6909, rue Jarry Est 120, boul. Ste-Croix (St-Laurent)

### HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec

Près de tout pour les prêts-à-tout!

- Stations de ski de Stoneham et du Mont Sainte-Anne, parmi les meilleures en Amérique du Nord, à seulement une demi-heure de l'hôtel.
- À quelques pas, l'ancienne ville-forteresse avec ses pittoresques restaurants, cafés et bistros.
- Chambre dotée d'un bar privé; accès au centre de conditionnement physique et aux saunas de l'hôtel.

### Plan familial Hilton

Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge. (Maximum de 4 membres d'une même famille par chambre.)

Pour réserver, appelez votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou composez le (418) 647-2411.

Une avalanche de plaisirs

69\$

Par personne, une ou deux personnes par chambre. Offre en vigueur les vendredis, samedis et dimanches jusqu'au 30 avril 1986. Sur demande. Selon la disponibilité des chambres.

L'ACCUEIL ON PREND ÇA À COEUR



# Le choix de l'heure!

FINANCEMENT\* DE

8,6%

OU

REMISE EN ARGENT\* DE

500\$

DE FORD

POUR LES ESCORT ET LES LYNX

AUSSI

FINANCEMENT\* DE

10,9%

OU

REMISE EN ARGENT\* DE

500\$

DE FORD

POUR LES MUSTANG, CAPRI, TEMPO, TOPAZ, THUNDERBIRD, COUGAR, RANGER, BRONCO II

\*L'offre de financement de 8,6 % s'applique aux Escort et aux Lynx 1985-1986; l'offre de 10,9 %, aux Tempo, Topaz, Mustang, Capri, Thunderbird, Cougar, Ranger et Bronco II 1985-1986. Le financement est calculé en fonction de la somme totale à verser durant toute la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 36 mois. L'offre de remise en argent de 500 \$ s'applique à tous les véhicules figurant ci-dessus. Ces offres sont valables pour les véhicules en stock vendus au détail par le concessionnaire. Consultez un concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails. \*\*Certains concessionnaires peuvent ne pas être en mesure de livrer immédiatement certains modèles spécialement équipés.

PLUS

Des économies allant de 113\$ à 1 875\$ à l'achat d'ensembles Valeurs Plus pour certains modèles 1986.\*\*

ESCORT-LYNX-MUSTANG-CAPRI-TEMPO-TOPAZ-THUNDERBIRD-COUGAR-RANGER-BRONCO II

FAITES VITE! LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DE REMISE NE SONT EN VIGUEUR QUE POUR UNE DURÉE LIMITÉE.

Faites le choix de l'heure! Rendez-vous chez un concessionnaire Ford ou Mercury dès maintenant.

La qualité, chez Ford, passe avant tout.



Nés de la réforme Castonguay-Nepveu, les CLSC jugent cette réforme aussi « inachevée » que demeure « incomplet et sous-équipé » le réseau des CLSC au Québec. Face aux besoins pressants des personnes âgées et aux problèmes croissants de santé mentale, ils chiffrent à \$270 millions les sommes à injecter à leurs budgets d'ici 1991.

#### NICOLE BEAUCHAMP

« La réforme, entreprise il y a 15 ans, reste inachevée. Le virage vers la prévention n'a pas été réalisé. Il importe en ce sens de parachever et de consolider le plus rapidement possible le réseau des 166 CLSC qui ne disposent pas des moyens suffisants pour jouer efficacement leur rôle au sein du système socio-sanitaire », ont fait valoir en substance, hier, les porte-paroles de la Fédération des CLSC du Québec devant la Commission Rochon.

Les échanges ont surtout tourné autour du mémoire de l'organisme qui dresse le bilan des CLSC par rapport à la réforme Castonguay-Nepveu. Mais à l'issue de la rencontre, la fédération a déposé un autre document qui parle celui-là des « enjeux des années 90 » et de « stratégie de financement ».

À l'origine, les CLSC devaient

# Les CLSC : \$270 millions de plus d'ici à cinq ans...

être noté-t-on « l'unique porte d'entrée » du système socio-sanitaire, être le fer de lance de pratiques novatrices en imprimant une approche préventive et communautaire aux services sociaux et de santé courants à dispenser aux diverses populations locales. « Trop souvent, nous sommes amenés à être le déversoir de cas que l'on ne veut pas ou que l'on ne peut pas traiter ailleurs », constatent-ils aujourd'hui.

« Les CLSC ont plutôt contribué à accélérer le développement d'un vaste réseau parallèle de polycliniques privées qui occasionnent la majeure partie des

dépenses de l'assurance-maladie consacrées aux services médicaux. Le gouvernement a laissé proliférer les cliniques au lieu de supporter le développement du réseau des CLSC commencé en 1972 », d'ajouter M. Marcel Sénéchal, l'un des porte-parole de la fédération.

Le nombre initialement prévu de 265 CLSC à travers la province s'est ainsi abaissé à 166. Plus de la moitié auront été créés après 1980, au gré de transferts de budgets et de personnel. L'été dernier, 124 CLSC opéraient vraiment, et 24 autres franchis-

saient les étapes de démarrage ou d'implantation. La création de 18 nouveaux CLSC annoncés pour avril prochain fait hésiter le ministre Thérèse Lavoie-Roux.

D'après la fédération, les budgets actuellement impartis aux 148 CLSC existants — au total \$344 millions — ne suffiront pas en regard des enjeux des années 90. Les CLSC endossent en effet la vision du Conseil des affaires sociales et de la famille (organisme consultatif auprès du ministère) pour qui les politiques à venir doivent notamment

se préoccuper de la situation des personnes âgées et des problèmes de santé mentale allant s'amplifiant.

C'est en fonction de ces besoins perçus comme prioritaires que les CLSC ont élaboré une « stratégie de financement ». Pour y répondre, cela nécessite l'investissement d'ici cinq ans de \$270 millions additionnels. Cette somme se répartit comme suit : \$148 millions pour assurer des services de maintien à domicile dignes de ce nom aux personnes âgées ; \$40 millions pour mettre sur pied des équipes multidisciplinaires en santé mentale ; \$62 millions pour corriger les inégalités budgétaires per capita au sein du réseau des CLSC ; environ \$20 millions pour que l'accessibilité à ces deux types de services ne se limite pas à un cadre horaire de 9 à 5 et s'élargisse aux urgences à n'importe quel moment.

## Inondation dans le métro

Ce n'est que vers 22 h 30 que la circulation en métro entre les stations Berri-de-Montigny et Lionel-Groulx a été rétablie après avoir été interrompue pendant plusieurs heures à la suite d'une inondation causée par le bris d'un tuyau.

C'est un opérateur de train, voyageant entre les stations McGill et Peel qui a donné l'alerte et prévenu que de l'eau s'infiltrait dans le tunnel. L'évacuation a été immédiate et s'est déroulée dans l'ordre, les em-

ployés du métro étant préparés à de telles éventualités.

Un service spécial d'autobus a été mis en place pour accommoder les usagers en pleine heure de pointe. L'incident s'est produit vers 15 h 30. Les équipes d'urgence de la STCUM se sont affairées pendant plusieurs heures à détourner l'eau qui s'était accumulée dans le tunnel et à faire les vérifications nécessaires sur tous les appareils de signalisation du métro.

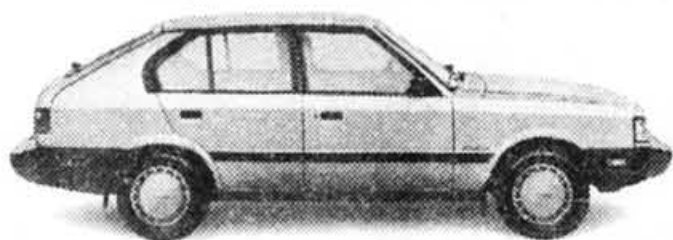


## Hyundai Pony. Formez un beau couple!

Une heureuse idée qui fait son chemin : à chacun sa Pony!

Parce qu'elle ne coûte pas cher, on peut se procurer deux Pony pour le prix d'une grosse voiture. Cela facilite les déplacements et permet de profiter doublement de la Pony et de ses nombreuses caractéristiques standard, dont les dégivrateurs latéraux et les sièges arrière escamotables, qu'il faut payer sur plusieurs modèles de la concurrence.

Deux Pony: la plus noble conquête... du couple! Allez donc essayer une paire de Pony chez votre concessionnaire Hyundai.



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI.  
VOUS AIMEREZ ÇA BEAUCOUP, BEAUCOUP!

HYUNDAI

#### OUEST

Hyundai Pony  
Centerville  
2077 ouest, rue  
St-Catherine  
Montréal 931-8243

Luciani Automobile  
(1985) Inc.  
4140 ouest, rue  
Jean Talon  
Montréal 340-1344

Jaykai Hyundai  
30, boul. Don Quichotte  
Ville de Ferret 453-6363

Autos Visa Inc.  
500, boul. Mgr. Langlois  
Valleyfield 377-1985

Automobiles  
Ulsan Ltée  
2355, boul. Hymus  
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.  
301, rue Lafleur  
LaSalle 364-3124

SUD  
Seray Auto Inc.  
730, boul. Perigny  
Chambly 658-4482

#### NORD

Automobiles Corée  
Longueuil Ltée  
1680, boul. Marie-Victoria  
Longueuil 670-2080

C.W. AutoSud Inc.  
3839, boul. Taschereau  
St-Hubert 578-1220

Les Automobiles  
Clognon Inc.  
9, rue Frontenac  
St-Jean-sur-Richelieu  
347-4003

Principale Autos Ltée  
1196, rue Principale  
Granby 378-4666

Desmeules Hyundai  
1237, boul. des  
Laurentides  
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto Mascouche  
1990, ch. Gascon  
St-Louis-de-Terrebonne  
471-7669

Chomede Hyundai  
2480, boul. Curé  
Labelle  
Chomede 682-6000

Garage St-Louis Ltée  
356, boul. Sauvé  
St-Eustache 491-1292

#### EST

Pony de Montréal  
5187, avenue Papineau  
Montréal 521-3201

Pointe-aux-Trembles Pony  
12150, rue Sherbrooke est  
Montréal 645-2233

Les Automobiles  
Lise Grenier Inc.  
1250, Rte. Marie-Victoria  
Tracy 743-1244

Moteurs Châteauguay  
83, St-Jean-Baptiste  
Châteauguay 692-9630

Pie IX Pony  
9330, boul. Pie IX  
Montréal 324-6821



### HABITAS 1986

#### LAURÉATS 1986

C'est vendredi le 14 mars dernier, au Grand Hôtel de Montréal, que se réunissent plus de 650 personnes venues rendre hommage aux lauréats des trophées Habitas 1986.

#### Les lauréats sont:

**CAT. 1 - CONSTRUCTION DOMICILIAIRE**  
Meilleure réalisation architecturale de l'année  
Les architectes  
Boudrias Boudrias St-Jean

**CAT. 2 - CONSTRUCTION DOMICILIAIRE**  
L'entreprise de l'année  
Ramo Construction Inc.

**CAT. 3 - LOGEMENT SOCIAL**  
Meilleure réalisation  
Groupe Champlain

**CAT. 4 - RÉNOVATION ET RESTAURATION**  
Meilleure réalisation  
Paul Goyer & Pierre Gifflette Architectes

**CAT. 5 - RECYCLAGE D'UN IMMEUBLE**  
Meilleure réalisation  
Société d'habitation du Québec

**CAT. 6 - MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION**  
Entreprise de l'année  
Les Produits M.K.S. Inc.

**CAT. 7 - CHAUFFAGE ET SANITAIRE**  
Entreprise de l'année  
P.M. Wright Ltée

**CAT. 8 - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**  
Entreprise de l'année  
Cabanons Fontaine Inc.

**CAT. 9 - AMÉNAGEMENT PAYSAGER**  
Meilleure réalisation  
Versailles Paysagiste Construction Enr.

**CAT. 10 - AMÉUBLEMENT ET DÉCORATION**  
Entreprise de l'année  
Les Industries Amisco Ltée

**CAT. 11 - DESIGN D'UN PRODUIT QUÉBÉCOIS D'HABITATION**  
Meilleure réalisation  
Jean-Pierre Schnupp Designer sculpteur

**CAT. 12 - PRODUIT D'HABITATION QUÉBÉCOIS**  
Meilleure réalisation  
Cheminées Sécurité Ltée

**CAT. 13 - ENTREPRISE DE SERVICE DE L'ANNÉE**  
Meilleure performance  
La Chambre d'immeuble de Montréal

**CAT. 14 - EXPORTATION - PRODUIT D'HABITATION QUÉBÉCOIS**  
Meilleure performance  
Les Industries Amisco Ltée

**CAT. 15 - CAMPAGNE PUBLICITAIRE DE L'ANNÉE**  
Meilleure réalisation  
Cinéma Publicité Club de Montréal

**CAT. 16 - MÉDIA D'INFORMATION DE L'ANNÉE**  
Meilleure contribution à l'habitation  
Québec Construction

**CAT. 17 - SALON NATIONAL DE L'HABITATION HABITAS SPÉCIAL**  
Meilleure participation au Salon 1986  
LES PORTES DE GARAGE UNIK CANADA LTÉE

**CAT. 18 - SÉCURITÉ AU FOYER**  
Prévention du vol à domicile  
Meilleure contribution d'un service public  
Dreumondville

**CAT. 19 - SÉCURITÉ AU FOYER**  
Prévention des incendies au foyer  
Meilleure contribution d'un service public  
Hull

**CAT. 20 - MUNICIPALITÉ DE L'ANNÉE**  
Meilleure contribution  
Trois-Rivières

**CAT. 21 - ARCHITECTURE RÉSIDENNELLE QUÉBÉCOISE**  
Meilleure réalisation  
Concours Centre des Architectes du Québec et le Groupe Re-Na  
Meilleure réalisation  
Jacques Vitis, architecte

**CAT. 22 - PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE HABITAS SPÉCIAL - HYDRO-QUÉBEC**  
Meilleure contribution de l'année  
Marcel Roy, directeur général du Groupe Champlain

**CAT. 23 - ENTREPRISE DE L'ANNÉE HABITAS SPÉCIAL - LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL**  
Meilleure performance et contribution à l'habitation  
Les Produits M.K.S. Inc.

Une réalisation de:



La Chambre de commerce de Montréal

En collaboration avec:

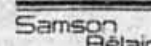


Hydro-Québec



DOMTAR

Vérificateurs:



Samson Béclair  
Compagnie optique

## OUI, JE CONNAIS UNE FEMME EXTRAORDINAIRE! FAITES-NOUS LA CONNAÎTRE.

la presse

a le plaisir de s'associer à cet événement de prestige, à l'occasion du



## SALON DE LA FEMME

18 AU 27 AVRIL AU VÉLODROME OLYMPIQUE

### Soumettez son nom au jury!

#### QUELLES FEMMES PEUVENT ÊTRE ÉLUES?

Des femmes qui se distinguent par leurs réalisations exceptionnelles dans des domaines tels que les arts, les communications, les sports, la politique, les sciences, l'action sociale, l'éducation, l'action humanitaire, la condition féminine, l'entrepreneuriat, les affaires, etc.

#### RÈGLEMENTS

La personne recommandée doit:  
- résider au Québec depuis au moins trois ans;  
- être présente au Gala Les 10 Femmes de l'Année, à Montréal, si elle est élue.

#### MODE DE PARTICIPATION

Résumez les réalisations de votre candidate sur une feuille dactylographiée. Inscrivez vos nom, adresse, numéro de téléphone, ceux de votre candidate et ceux de deux personnes qui certifient ses réalisations. Les envois ne sont pas retournés.

## GALA DES 10 FEMMES DE L'ANNÉE

Lundi, le 28 avril 1986, à 20h00

UNE ÉMISSION DIFFUSÉE À



LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL  
ET AU RÉSEAU TVA

Faites-nous connaître cette femme extraordinaire

## AVANT LE 20 MARS 1986

Adresser votre envoi à:

LES FEMMES DE L'ANNÉE Salon de la Femme de Montréal, C.P. 800, Succ. A, Montréal, Québec H3C 2V5

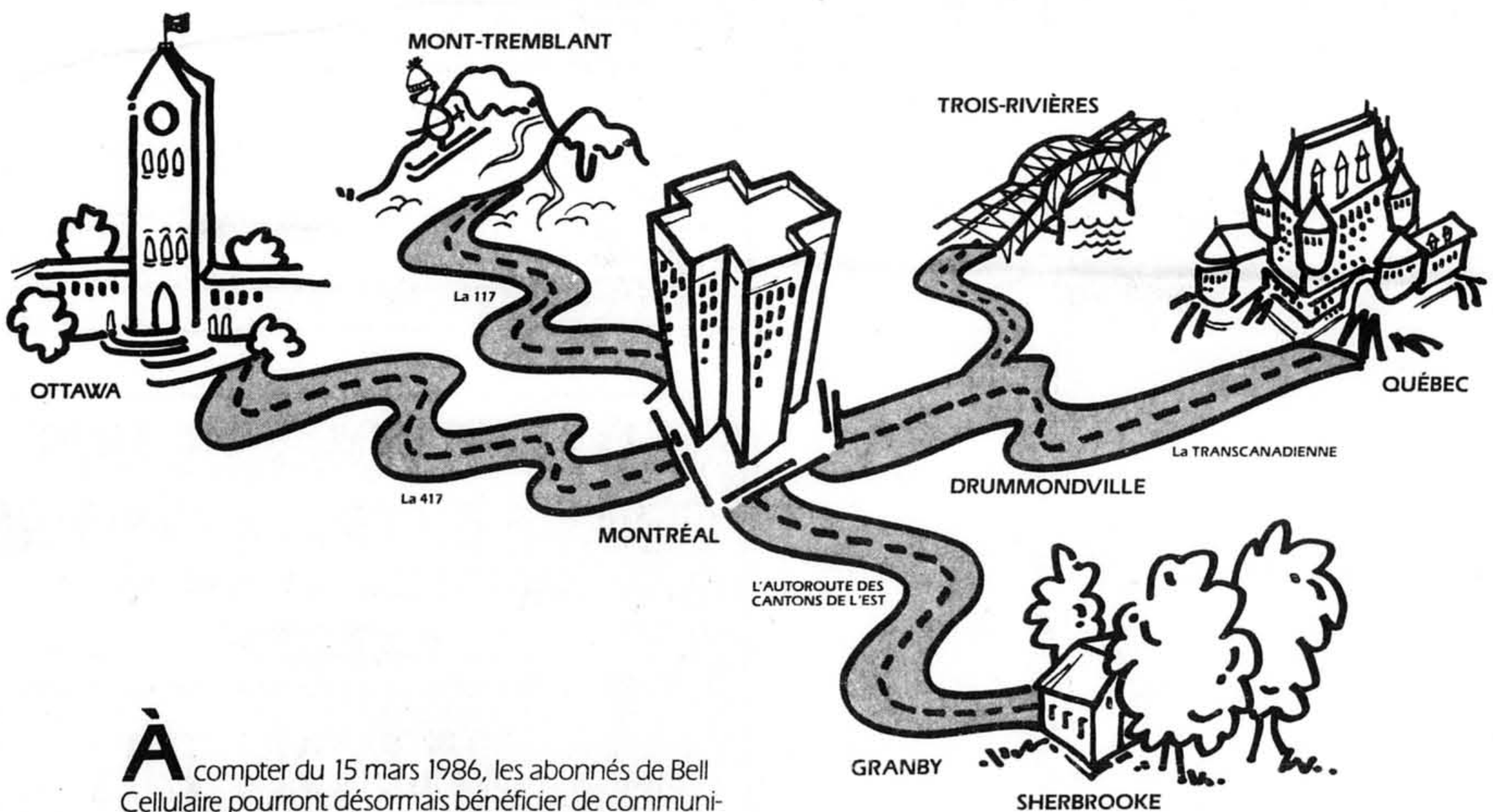
EN PRIMEUR

# MAINTENANT

## DES COMMUNICATIONS MOBILES SANS INTERRUPTION

**Ottawa – Montréal / Montréal – Québec  
Sherbrooke – Montréal\* / Montréal – Mont-Tremblant\***

**avec les nouveaux «corridors de desserte»  
de Bell Cellulaire**



**À** compter du 15 mars 1986, les abonnés de Bell Cellulaire pourront désormais bénéficier de communications mobiles sans interruption en se déplaçant le long de la 417, entre Ottawa et Montréal, et le long de la Transcanadienne, entre Montréal et Québec; et à compter du 1<sup>er</sup> avril, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, entre Sherbrooke et Montréal\*, et sur la 117, entre Montréal et Mont-Tremblant\*. Et la ville de Trois-Rivières sera intégrée au réseau de Bell Cellulaire à cette même date.

Une autre preuve que Bell Cellulaire tient à offrir à ses clients le service de téléphone mobile le plus efficace qui soit.

Avec Bell Cellulaire, les communications mobiles sont simples et rapides. Vous pouvez appeler n'importe où dans le monde à partir d'un corridor de desserte. Il suffit de composer: 1, l'indicatif régional et le numéro de téléphone.

Et Bell Cellulaire vous offre toute la mobilité dont vous avez besoin, tout en vous aidant à tirer le meilleur parti de votre temps de déplacement. Vous bénéficiez ainsi d'une productivité sans égale.

Bref, Bell Cellulaire vous offre le service de téléphone mobile le plus étendu au Canada. Et ses abonnés peuvent profiter du service cellulaire dans plus de 90 grandes villes canadiennes et américaines, y compris Vancouver.

**Alors, si vous n'êtes pas encore abonné au service de téléphone mobile de Bell Cellulaire, c'est le moment idéal de le faire.**

Appelez sans frais au

**1-800-361-5551**  
pour le Québec y compris Ottawa



**Bell  
Cellulaire**

La compagnie des communications mobiles

Pour l'installation, appelez un représentant autorisé de Bell Cellulaire: Brooktel, la Compagnie Générale Électrique du Canada, Motorola ou Tandy/Radio Shack.

## L'évadé Sobhraj n'a pas encore été retrouvé

NEW DELHI (AFP) — Le célèbre criminel français Charles Sobhraj était toujours en fuite, hier, en dépit d'une vaste chasse à l'homme déclenchée après son évasion, dimanche, d'une prison indienne, a annoncé la police.

« Nous n'avons pas abandonné l'espoir, nos hommes sont sur la piste », a déclaré un responsable de police coordonnant les opérations de recherche visant à retrouver celui qui, en 1976, avait été le co-accusé de la Québécoise Marie-André Leclerc dans une affaire de tentative d'empoisonnement.

A la Chambre basse du parlement, le ministre indien de l'Intérieur, M. Ram Niwas Mirdha, a déclaré que la police était en état d'alerte rouge et que l'aide de plusieurs pays — non cités — avait été demandée via Interpol pour retrouver le fugitif.

Le ministre a en outre précisé qu'à la suite d'une enquête à la prison de haute sécurité de Tihar d'où le Français s'est échappé, sept responsables du centre, y compris son directeur adjoint, avaient été arrêtés, et huit autres fonctionnaires suspendus.

Sobhraj, 41 ans, accusé d'au moins 15 homicides et d'autres crimes dans 10 pays, s'est évadé en compagnie de six détenus.

La fuite du groupe a été rendue possible par la neutralisation de huit gardiens auxquels deux visiteurs ont offert des bonbons contenant de la drogue.

Cette évasion est qualifiée par les journaux locaux de sensationnelle. Ils titrent à la une sur cette affaire et publient des photos de Sobhraj, considéré comme l'un des criminels les plus diaboliques du monde.

Né à Saigon d'un père indien et d'une mère vietnamienne, Sobhraj est un meurtrier avéré dont le casier judiciaire s'enrichit également de quelques tentatives de meurtres, de vols, de trafics de drogues et autres malversations en France, en Grèce, au Vietnam, en Iran, en Afghanistan, à Hong Kong, au Népal et au Pakistan.

Sobhraj a été condamné à la prison à vie en 1983 par la justice indienne pour le meurtre d'un touriste israélien dans la ville sainte de Bénarès.

L'an passé, la justice indienne avait recommandé son extradition vers la Thaïlande où il est recherché pour le meurtre de plusieurs femmes retrouvées en bikini dans les eaux du golfe du Siam.

Le gouvernement fédéral indien examinait la demande d'extradition de Sobhraj lorsqu'il s'est échappé.

JUSQU'À  
**30%**  
DE RABAIS

### WALLABEES DE «CLARKS»

Elles sont souvent copiées et parfois parfaitement imitées, mais rien n'égale le confort et l'ajustement des Wallabees. Ces chaussures sport de haute qualité sont fabriquées à la main en Irlande, dans des cuirs pleine peau et avec de souples semelles crêpe qui vous procurent confort et allure pendant des années. Ne vous contentez pas d'une copie quand vous pouvez avoir l'original à super prix d'abaine! Brun ou noir en cuir, ou brun en suède. 7 à 12M et L. Couleurs et pointures varient selon le magasin. Prix ord. 95\$

Vente  
**69<sup>99</sup>**

### LES GIORGIONE EN CUIR, EXCLUSIFS À SIMPSON

Voilà le genre de style classique et sobre essentiel à la garde-robe de tout homme élégant. Nos Giorgione exclusifs sont fabriqués en Espagne dans de riches cuirs de qualité avec un savoir-faire et un soin du détail traditionnellement européens. Choix de deux modèles en noir ou bourgogne 7 à 12M et grandes largeurs. Prix ord. 65\$

Certains magasins n'offrent pas toutes les pointures.

Vente  
**45<sup>49</sup>**

Achat en magasin seulement  
285, chaussures pour homme

#### HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:  
JEUDI VENDREDI:  
SAMEDI:

CENTRE-VILLE  
10h à 18h  
10h à 21h  
9h à 17h

SUCCURSALES  
9h30 à 18h  
9h30 à 21h  
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO



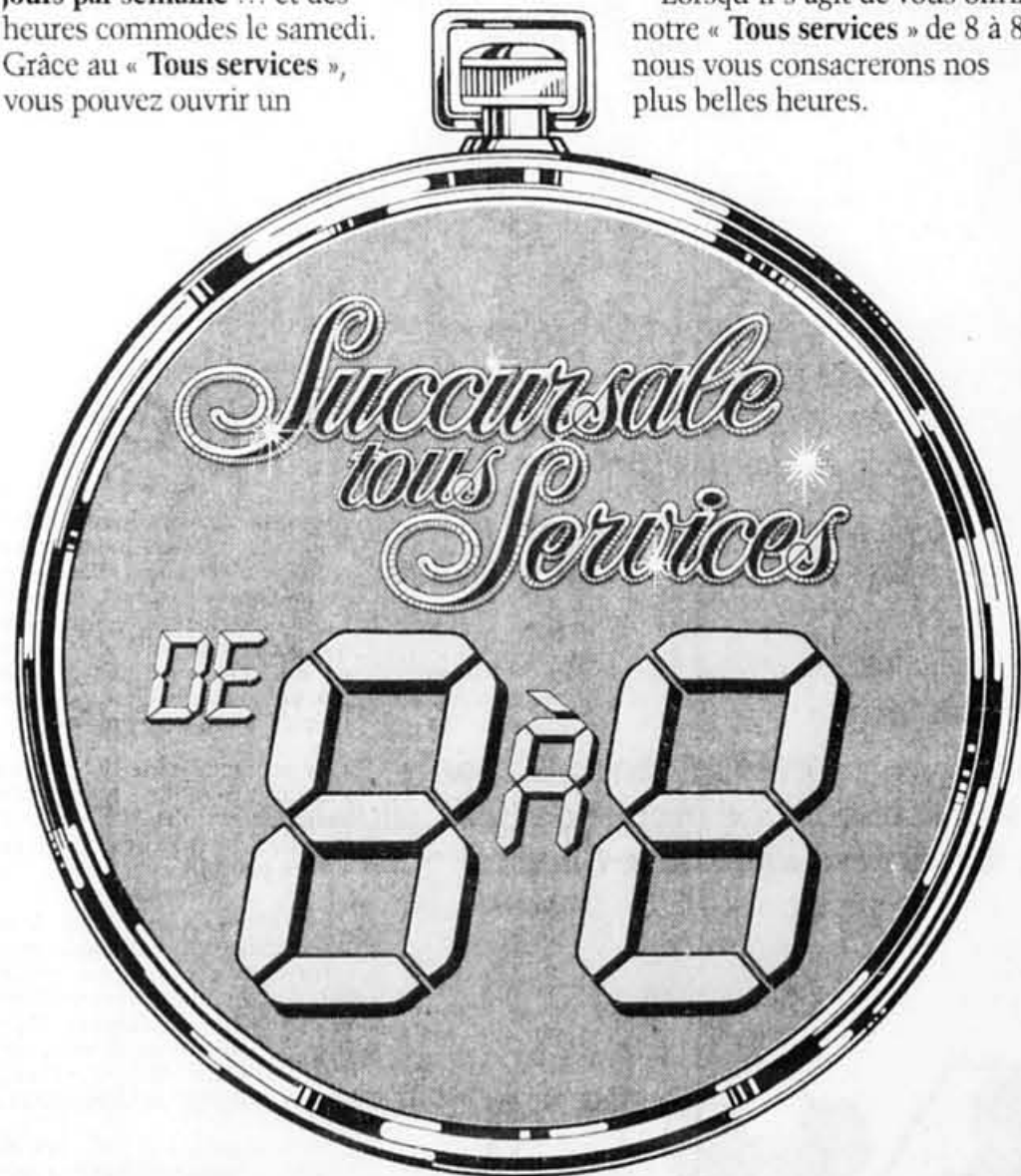
**Simpson**  
C'EST BIEN MOI

## NOS PLUS BELLES HEURES

Nous avons prolongé nos heures de bureau pour mieux convenir à votre style de vie affairé. Le « Tous services » de 8 heures à 8 heures, cinq jours par semaine... et des heures commodées le samedi. Grâce au « Tous services », vous pouvez ouvrir un

compte, contracter une hypothèque ou un prêt, acheter un certificat de placement garanti (CPG) ou souscrire un REER.

Lorsqu'il s'agit de vous offrir notre « Tous services » de 8 à 8, nous vous consacrerons nos plus belles heures.

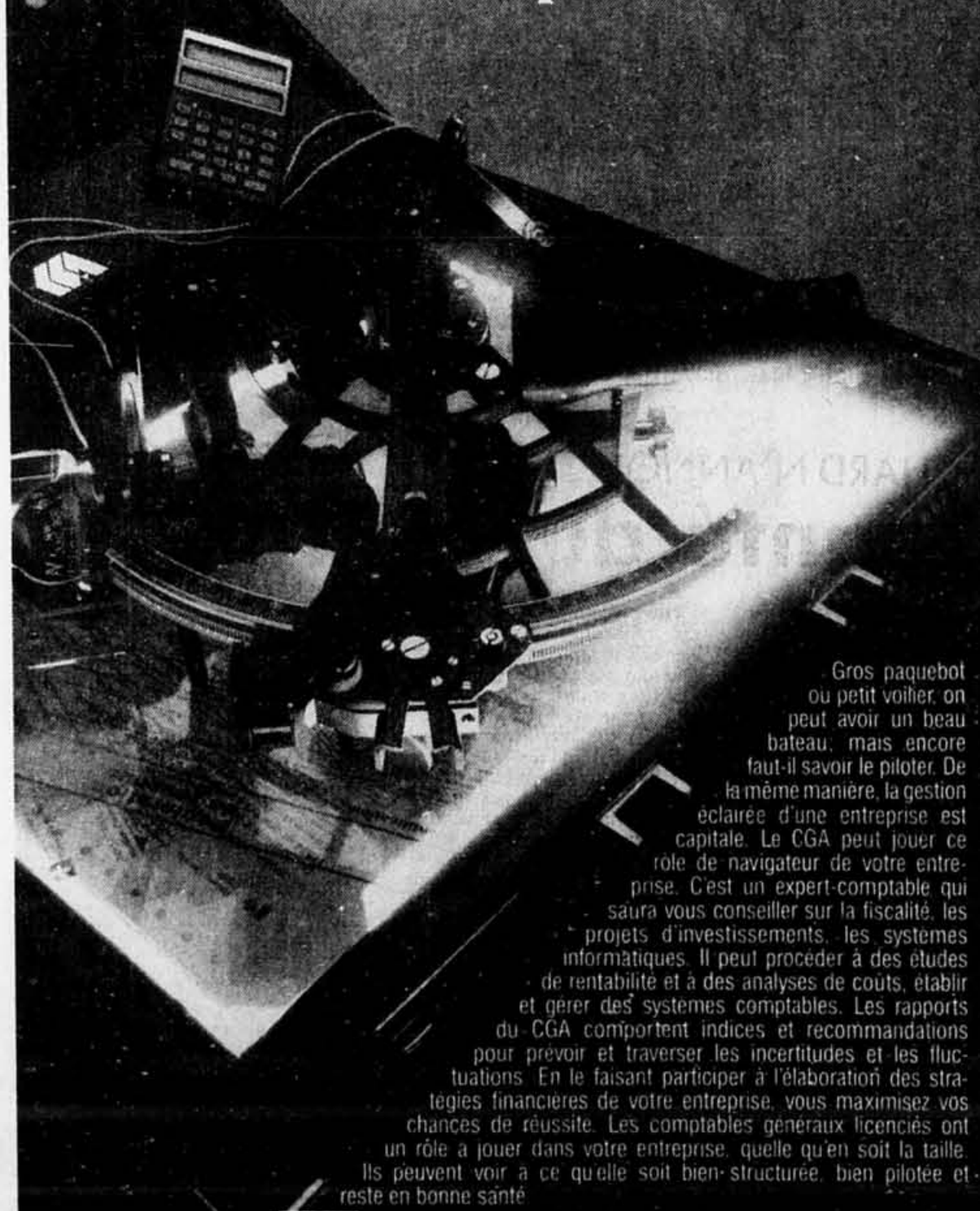


**TRUST NATIONAL**

Une filiale de La National Victoria et Grey Trustco Limitée

Certaines succursales peuvent ne pas ouvrir de 8 heures à 8 heures; veuillez vérifier auprès de votre succursale la plus rapprochée.

## Votre entreprise est-elle bien pilotée?



Gros paquebot ou petit voilier, on peut avoir un beau bateau, mais encore faut-il savoir le piloter. De la même manière, la gestion éclairée d'une entreprise est capitale. Le CGA peut jouer ce rôle de navigateur de votre entreprise. C'est un expert-comptable qui saura vous conseiller sur la fiscalité, les projets d'investissements, les systèmes informatiques. Il peut procéder à des études de rentabilité et à des analyses de coûts, établir et gérer des systèmes comptables. Les rapports du CGA comportent indices et recommandations pour prévoir et traverser les incertitudes et les fluctuations. En le faisant participer à l'élaboration des stratégies financières de votre entreprise, vous maximisez vos chances de réussite. Les comptables généraux licenciés ont un rôle à jouer dans votre entreprise, quelle qu'en soit la taille. Ils peuvent voir à ce qu'elle soit bien structurée, bien pilotée et reste en bonne santé.



**Un rôle à jouer**

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec  
445, boul. St-Laurent, bureau 450 Montréal (Québec) H2Y 2Y7 Tel.: (514) 861-1823